

Il y a quelques semaines, le Congrès américain s'est engagé à doubler d'ici 5 ans le budget de la National Science Foundation (NSF) (*Science*, 22 nov. 2002, p. 1537). Ceci a déjà été réalisé dans les dernières années pour les National Institutes of Health (NIH) dans le domaine des sciences de la vie.

Face à la vigueur extraordinaire du support américain à la recherche scientifique, l'attitude des gouvernements européens est terriblement frileuse ; de très nombreux scientifiques s'émeuvent que ce découplage des moyens financiers aboutisse à un retard irrattrapable de notre continent dans bien des domaines.

La situation est d'autant plus grave qu'à ce problème s'ajoute un autre peut-être encore plus sérieux : la désaffection croissante pour les études scientifiques dans la plupart des pays occidentaux, à l'heure où se profile à l'horizon une vague très importante de départs à la retraite chez les chercheurs en activité. Ce désamour des jeunes pour la science n'est pas moins vif outre-Atlantique ; mais l'Amérique, conforme à sa vocation, y remédie en recrutant à tour de bras Russes, Chinois, Coréens, Indiens ... et Européens.

Ces problèmes avaient été évoqués avec le Président de la République Jacques Chirac lorsque nous l'avions accueilli à déjeuner au Collège de France. Il nous avait alors demandé de réfléchir à une initiative sur ces questions. C'est ainsi qu'en 2004 sera organisé au Collège un colloque "Science et Conscience Européennes" ; les multiples facettes de la crise y seront analysées et des pistes de solutions explorées.

L'écart de moyens financiers avec les États-Unis ne se situe pas seulement au niveau de l'argent public ; il y a en Amérique une tradition de mécénat qui, dans un environnement fiscal extrêmement favorable, draine vers la culture et la science une manne sans commune mesure avec les ruisseaux français et européens.

Certes, pour garantir une recherche fondamentale libre et indépendante, l'argent public doit demeurer le support principal de l'entreprise scientifique. Mais en ces temps économiques difficiles, plutôt que de voir réduits à la portion congrue des projets ambitieux, il vaut mieux essayer d'y associer des partenaires privés. C'est ainsi que la propre Fondation Hugot du Collège de France est née de la générosité d'un couple ami du Collège. Pour développer le mécénat, le Collège de France souhaite se doter d'un Comité Financier International ; celui-ci aurait pour rôle de faciliter nos contacts avec les milieux économiques dans l'espoir de les intéresser à certains projets spécifiques du Collège. Souhaitons que ces projets, dont le premier pourrait être le prochain aménagement de la nouvelle Bibliothèque du Collège, en soient enrichis et améliorés.

Jean-Christophe Yoccoz

Secrétaire de l'Assemblée des Professeurs
titulaire de la chaire d'Équations différentielles et systèmes dynamiques

Actualité

LEÇONS INAUGURALES	page 3
CRÉATIONS DE CHAIRES	page 5
NOMINATIONS DE PROFESSEURS	page 5
ACTUALITÉ DES CHAIRES	page 5
ACTUALITÉ DES PROFESSEURS INVITÉS	page 9
RÉFLEXIONS SUR LES LOIS DE BIOÉTHIQUE	page 11
L'EUROPE DE LA RECHERCHE	page 12
RESTAURER FRANÇOIS I ^{er}	page 15
ACTUALITÉ LITTÉRAIRE	page 16

Manifestations

SYMPOSIUM	page 18
COLLOQUES	page 20
CONFÉRENCE	page 23

Dossier

RENDEZ-VOUS AVEC ANDRÉ MIQUEL	page 24
PARCOURS D'UN CHERCHEUR	page 28

Histoires

À L'ORIGINE DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR	page 29
--	---------

AGENDA	page 32
--------	---------

LEÇONS INAUGURALES

GÉNÉTIQUE ET PHYSIOLOGIE CELLULAIRE

**Christine PETIT**

a donné sa leçon inaugurale le 10 octobre 2002.

Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 26 novembre 2000 en remplacement de la chaire d'*Embryologie cellulaire et moléculaire* de Mme Nicole Le Douarin.

Professeur à l'Institut Pasteur depuis 1996 et Directrice du laboratoire de Génétique des Déficiences sensoriels. Membre de l'Académie des Sciences (2002), Membre de l'Academia Europaea (1998).

Extrait de la leçon inaugurale :

«La création d'une chaire de Génétique et Physiologie Cellulaire répond, me semble-t-il, à la vocation du Collège de France, depuis sa fondation, de se saisir du savoir en évolution et de le transmettre au moment même où il s'élabore.

Je souhaite dire ma reconnaissance à Jean-Pierre Changeux et Pierre Corvol, qui ont pensé que cet enseignement pourrait m'être confié. À vous, mes chers collègues, je veux exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en m'accueillant parmi vous. Je remercie les membres de l'Académie des Sciences qui ont appuyé votre choix. Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui, dans la tradition de liberté de la recherche à l'Institut Pasteur, m'ont permis d'explorer un domaine nouveau, celui de la physiopathologie cellulaire et moléculaire des atteintes sensorielles et, plus particulièrement, de la surdité héréditaire.

Avec Jean Weissenbach, j'ai eu le plaisir de vivre les premiers pas d'un cheminement vers la connaissance des gènes impliqués dans les maladies de l'homme. Je le remercie de ses encouragements et du soutien de sa chaleureuse amitié.

L'intitulé de la chaire, Génétique et Physiologie Cellulaire, renvoie à Gregor Mendel, Claude Bernard, Theodor Schwann et Rudolf Virchow, ainsi qu'à une époque, le milieu du XIX^e siècle. En 1865, Gregor Mendel communique à la Société des Sciences Naturelles de Brno les résultats de ses expériences sur la transmission de caractères observables dans la descendance d'hybrides végétaux. Il découvre

que cette transmission obéit à certaines règles, qu'il parvient à formaliser en lois probabilistes, et confère ainsi à l'étude de l'hérédité son statut de science, la génétique. La même année, Claude Bernard, dans l'*Introduction à la médecine expérimentale*, s'attache à caractériser

la physiologie en tant qu'étude des fonctions du vivant, et à la distinguer de la physico-chimie et de l'anatomie. Quelques années auparavant, Rudolf Virchow avait complété les découvertes de Matthias Schleiden et Theodor Schwann démontrant la structure cellulaire de tous les organismes vivants, par l'identification de l'origine des cellules : "Omnis cellula e cellula" (Toute cellule dérive d'une autre cellule). Virchow, qui se livre à une analyse morphologique et fonctionnelle des cellules et des tissus, normaux ou pathologiques, fonde conjointement en 1855, la physiologie et la physiopathologie cellulaires. Les démarches scientifiques de Claude Bernard, Mendel, Schwann et Virchow se rejoignent dans une même reconnaissance de l'unité du vivant. Elles sont aussi marquées d'une même ambition : parvenir à une représentation théorique du savoir. D'emblée, Gregor Mendel généralise les conclusions de ses travaux et attribue aux "facteurs" d'hérédité, qui seront ultérieurement appelés gènes, une puissance explicative "de l'histoire de l'évolution des êtres organisés". De même, Claude Bernard voit dans la fonction qui sollicite l'activité de plusieurs organes, un principe unificateur des êtres vivants. Theodor Schwann, de son côté, dira qu'il a conçu le principe de la structure cellulaire universelle du vivant avant d'en avoir éprouvé expérimentalement la généralité. Quant à Rudolf Virchow, il met un terme à l'hypothèse de l'origine exogène des cellules et rattache la formation de tout animal au développement d'une cellule unique, l'œuf. La formulation par Charles Darwin, en 1859, de son hypothèse fondamentale sur l'origine des espèces porte plus loin encore l'audace conceptuelle de la biologie du milieu de ce siècle. De ses observations, Darwin déduit la continuité du processus de spéciation chez les animaux. Ainsi, une singularité est reconnue à la matière vivante : elle évolue. L'œuvre de Louis Pasteur, contemporaine elle aussi, s'inscrit dans cette découverte du continuum du vivant. En 1864, lors d'une démonstration publique à la Sorbonne, Pasteur tranche la question de la génération spontanée des microorganismes. Un milieu de culture préalablement stérilisé ne génère pas de bactérie ; les bactéries, elles aussi, proviennent d'autres bactéries. À cette idée fondatrice de l'unité du vivant, s'en ajoute une seconde. Toute tentative pour comprendre le fonctionnement et l'évolution des êtres vivants est vaine sans référence à l'étroite relation qui les unit à leur environnement...»

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible sous le n° 169 et en vidéo

Quelques titulaires :

François Jacob (1965-1991)

Génétique cellulaire

François Morel (1967-1993)

Physiologie cellulaire

ÉVOLUTION DU CLIMAT ET DE L'OCÉAN



Professeur à l'Université Aix-Marseille III, Responsable de l'équipe de «Géochimie organique et isotopes stables» au Centre Européen de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement (CEREGE, Aix-en-Provence).

Édouard BARD

a donné sa leçon inaugurale le 7 novembre 2002. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 26 novembre 2000 en remplacement de la chaire de *Physique statistique* de M. Philippe Nozières.

Extrait de la leçon inaugurale :

«Je vous remercie vivement de m'accueillir parmi vous. La chaire que vous avez créée à mon intention témoigne de votre intérêt pour l'étude de l'environnement dont l'évolution peut être d'origine naturelle ou liée à l'activité humaine. Je suis conscient de la responsabilité qui m'incombe car il s'agit là de problèmes qui intéressent non seulement la communauté scientifique spécialisée mais aussi la société dans son ensemble.

Je formule ces remerciements à titre personnel mais aussi au nom d'une discipline ou plutôt d'un domaine éminemment interdisciplinaire, à la croisée des sciences de la Terre, de la biologie, de la physique et de la chimie. La création de cette nouvelle chaire dédiée à l'étude du climat et de l'océan et à leur évolution dans le temps, constitue aussi la reconnaissance des travaux de toute une communauté scientifique, la participation française étant de tout premier plan. Ma reconnaissance se tourne particulièrement vers Xavier Le Pichon qui vous a présenté le projet de chaire d'évolution du climat et de l'océan. Ma présence parmi vous ce soir doit beaucoup à sa force de persuasion et à sa large vision des sciences.

Bien que la chaire d'évolution du climat et de l'océan soit nouvelle au Collège de France, elle s'intègre cependant dans le cadre plus large d'une série de chaires en sciences de la Terre et de l'Homme. Les travaux de Xavier Le Pichon sur la tectonique des plaques ne sont pas aussi éloignés de mes préoccupations qu'il y paraît de prime abord. En effet, le climat mondial évolue aussi à très long terme suivant des rythmes dictés par la dynamique interne du Globe terrestre. L'étude de l'aridité progressive et de l'évolution de la végétation

africaine au cours des derniers millions d'années, a permis à Yves Coppens de proposer un cadre logique à l'évolution des premiers hommes et à la colonisation des autres continents. Avec le regard de l'historien, Emmanuel Le Roy Ladurie a pu reconstituer les changements climatiques depuis l'an mil et notamment leur impact sur les sociétés depuis le Moyen Âge.

Quelques titulaires :

Léonce Élie de Beaumont (1798-1874)

Histoire naturelle des corps inorganiques

Georges Cuvier (1800-1832)

Histoire naturelle

Lucien Cayeux (1912-1936)

Géologie

Paul Fallot (1938-1960)

Géologie méditerranéenne

En remontant encore le temps, j'ajouterai les noms de Léonce Elie de Beaumont, Lucien Cayeux et Paul Fallot au début du vingtième siècle mais surtout celui de Georges Cuvier, nommé en l'an 1800 dans la chaire d'Histoire Naturelle. Georges Cuvier est surtout connu et célébré pour avoir fondé la paléontologie. Bien que s'opposant farouchement aux théories naissantes de l'évolution, Cuvier cherchait à expliquer la disparition des espèces d'animaux disparus qu'il décrivait. Selon lui, les causes principales de ces changements étaient de grandes catastrophes environnementales. Dans son "Discours sur les Révolutions de la surface du Globe" Cuvier écrivait alors "Des êtres vivants sans nombre ont été victimes de ces catastrophes : les uns, habitants de la terre sèche, se sont vus engloutis par des déluges ; les autres qui peuplaient le sein des eaux, ont été mis à sec avec le fond des mers subitement relevé". Au sujet des fossiles des mammouths et rhinocéros laineux découverts en Sibérie, il écrivait que la dernière grande catastrophe "a laissé encore, dans les pays du Nord, des cadavres de grands quadrupèdes que la glace a saisis, et qui se sont conservés jusqu'à nos jours avec leur peau, leur poil, et leur chair. S'ils n'eussent été gelés aussitôt que tués, la putréfaction les aurait décomposés." ... "C'est donc le même instant qui a fait périr les animaux, et qui a rendu glacial le pays qu'ils habitaient. Cet événement a été subit, instantané, sans aucune gradation, et ce qui est si clairement démontré pour cette dernière catastrophe ne l'est guère moins pour celles qui l'ont précédée."

En citant Cuvier, mon souhait est de me placer dans cette tradition d'étude d'une histoire naturelle qui s'applique aux climats aussi bien qu'aux espèces biologiques. Après avoir revendiqué cet aspect historique et descriptif de nos recherches sur l'évolution de l'environnement, je veux aussi souligner que ceci ne saurait suffire pour élucider les mécanismes des changements de milieux complexes comme l'atmosphère et l'océan. Le spécialiste de l'histoire du climat se change donc en véritable climatologue du passé dont les compétences doivent être multiples à l'interface de la climatologie, de la météorologie, de l'océanographie et de la géologie. Ce sont aussi la physique et la chimie qui seules peuvent nous permettre de quantifier les changements climatiques et les comprendre en tentant de les modéliser. Le chercheur se tourne alors vers la mécanique des fluides ou des milieux continus, la thermodynamique et la chimie des gaz ou des solutions aqueuses.»

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement sous le n° 170 et en vidéo

CRÉATIONS DE CHAIRES

Lors de l'Assemblée des Professeurs du 24 novembre 2002, deux chaires ont été créées :

- La chaire d'ÉPIGRAPHIE ET HISTOIRE DES CITÉS GRECQUES, en remplacement de la chaire de *Rhétorique et société en Europe* de M. Marc Fumaroli.

- La chaire de GÉNÉTIQUE HUMAINE, en remplacement de la chaire de *Génétique moléculaire* de M. Pierre Chambon.

NOMINATIONS DE PROFESSEURS

- Mme Mireille DELMAS-MARTY, Professeur à l'Université Paris I, a été nommée Professeur, titulaire de la chaire d'*Études juridiques comparatives et internationalisation du droit*. Sa leçon inaugurale aura lieu le 20 mars 2003.

- M. Pierre-Louis LIONS, Professeur à l'Université de Paris-Dauphine, a été nommé Professeur, titulaire de la chaire d'*Équations aux dérivées partielles et applications*. Sa leçon inaugurale aura lieu le 22 mai 2003.

ACTUALITÉ DES CHAIRES

France Culture, partenaire du Collège de France, soutient les missions du Collège de France en radiodiffusant les cours des professeurs. Ainsi les enseignements dispensés sont accessibles à un plus large public.

Pour les semaines à venir, du lundi au jeudi, dans l'émission «L'éloge du savoir», vous retrouverez :

du 3 au 6 février, le Professeur Jean Kellens

du 10 au 13 février, le Professeur Daniel Roche

du 17 au 20 février, le Professeur Philippe Kourilsky

du 3 au 6 mars, le Professeur Christine Petit.

HISTOIRE ET CIVILISATION DU MONDE ACHÉMÉNIDE ET DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE



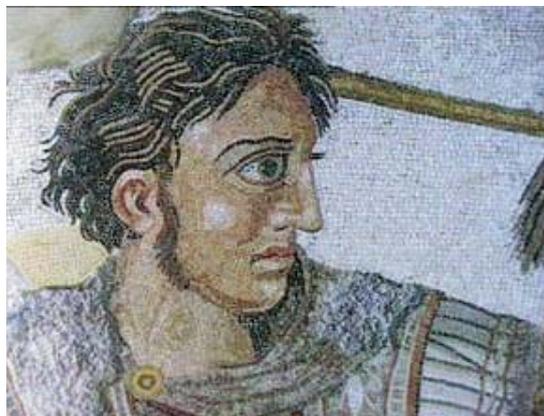
D.R.

Pr. Pierre Briant

Dans un film intitulé *Alexandre le Grand*, M. Pierre Briant retrace l'existence d'Alexandre le Grand de son enfance à sa mort.

Il analyse en particulier l'enfance d'Alexandre et son éducation, il s'attarde sur l'histoire de la conquête, et il insiste plus particulièrement sur la politique adoptée par Alexandre vis-à-vis des Perses et des élites locales.

Il rappelle les conditions de sa mort et il évoque le lieu de son inhumation. Il est aujourd'hui admis par les historiens et les archéologues que sa tombe a été édifée à Alexandrie. Malgré des recherches nombreuses et passionnées, elle n'a pas été retrouvée : mais l'espoir demeure qu'elle le soit un jour. ■



D.R.

Alexandre le Grand

Ce film est disponible en cassettes VHS, PAL ou SECAM (Prix : 27,84 euros TTC)

Vous pouvez adresser vos commandes à : CNRS Diffusion Vidéothèque Photothèque Sophie DESWARTE

Tel : 01 45 07 56 91

Fax : 01 45 07 58 60

E-mail : deswarte@cnsr-bellevue.fr

Film de 26 min

Produit par : Gédéon Programmes, Histoire, CNRS Images media

Auteur : Nassera Zaïd

Auteur scientifique : Pierre Briant

Réalisateur : Serge Tignères, 2001

PHILOSOPHIE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES



Nicolas Frank

Le Pr. Jürgen Habermas et le Pr. Anne Fagot-Largeault

Le GTEPS s'est constitué en 2001 dans le cadre de la chaire de Philosophie des sciences biologiques et médicales du Pr. Anne Fagot-Largeault, sous la responsabilité de son assistant Jean-Paul Amann. Il réunit trente étudiants et chercheurs (philosophes, mais aussi biologistes, juristes, psychologues, sociologues) sur des thèmes de philosophie et d'éthique des sciences.

Le mercredi 4 décembre, le Groupe de Travail sur l'Éthique et la Philosophie des Sciences (GTEPS) a organisé une séance de séminaire avec le philosophe Jürgen Habermas, sous la présidence de Mme le Professeur Anne Fagot-Largeault.

Jürgen Habermas a répondu à des questions sur *L'Avenir de la nature humaine* (Gallimard, 2002), le livre dont il venait présenter à Paris la traduction française.

Quelles sont les conséquences des nouvelles techniques procréatives sur la nature de l'homme ? Les sociétés libérales ont-elles en elles-mêmes les ressources éthiques suffisantes pour tracer une ligne de démarcation entre des interventions dont la finalité médicale est suffisamment claire et celles qui nous feraient entrer dans un nouvel eugénisme ? La possibilité de déterminer les caractères génétiques des êtres humains à venir n'est-elle pas contradictoire avec les principes fondamentaux d'une société démocratique (autonomie et égalité des personnes) ? À partir de quel moment la liberté offerte aux parents de choisir ces caractères risque-t-elle de s'opérer aux dépens de celle des enfants, comprise comme possibilité de s'autodéterminer ? Comment penser le

déplacement problématique de la frontière entre ce que nous héritons de la nature et ce que nous sommes désormais capables de faire de cette nature ? Telles sont quelques-unes des interrogations soulevées par le livre de Jürgen Habermas.

Pour en débattre le GTEPS a réuni une dizaine de ses membres et invité Jean-Pierre Changeux et Monique Canto-Sperber. Ont également assisté à la séance Éric Vigne, des éditions Gallimard, qui avait obligeamment mis à la disposition des participants des exemplaires du livre de Habermas, les traducteurs Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, et le philosophe Bertrand Saint-Sernin (membre de l'Académie des sciences morales et politiques).

Jean-Paul Amann



Nicolas Frank

le Pr. Anne Fagot-Largeault et quelques membres du GTEPS

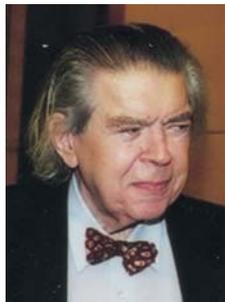


Jean-Paul Amann et Bertrand Saint-Sernin



Marc Kirsch et le Pr. Jean-Pierre Changeux

PHYSIQUE CORPUSCULAIRE ET COSMOLOGIE



Pr. Marcel Froissart

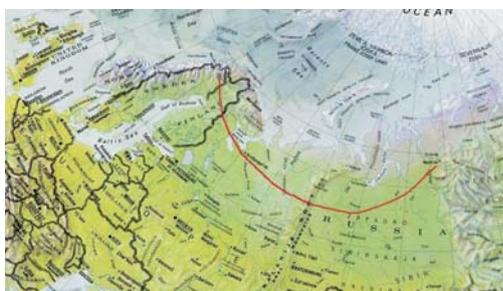
Archeops sonde les confins de l'univers

L'expérience Archeops vient de publier les mesures les plus précises jamais obtenues sur une grande gamme d'échelles angulaires du rayonnement fossile émis par l'Univers. Ces mesures ont été effectuées le 7 février 2002, lors d'un vol en ballon stratosphérique assuré par le CNES depuis la base de Kiruna (Suède).

Les résultats obtenus confirment que l'Univers est spatialement plat et apportent des

précisions sur le contenu de l'Univers en matière ordinaire, en parfait accord avec la théorie du Big-Bang.

L'équipe du laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie qui participe à ce projet a apporté des contributions importantes, tant sur l'aspect instrumental que sur celui de l'analyse des données.



D.R.

La carte du trajet suivi par l'expérience en février 2002, en cours d'exploitation.



En vue de loin, le décollage majestueux du ballon principal.



D.R.

L'appareil en train de décoller et de larguer son ballon auxiliaire.



Le décollage de l'appareil, encore maintenu par les physiciens.

Le PCC se réunit et prépare sa migration à Tolbiac.

Le Laboratoire de Physique Corpusculaire et Cosmologie s'est réuni pour ses journées biennales à Dieppe du 19 au 21 novembre 2002. Les divers projets et activités ont été passés en revue dans tous les domaines.

Ces journées étaient en partie couplées avec celles de la Fédération de Recherche APC (Astroparticules et Cosmologie), FR 2562, dont le Laboratoire est membre à part entière avec des équipes du CEA/DAPNIA, de

l'Observatoire de Paris et du département SPM du CNRS.

Cette Fédération de Recherche préfigure le Laboratoire APC de l'UFR de Physique de Paris 7 qui s'installera sur le site de Tolbiac-Grands Moulins au début de 2005.

Les trois axes de recherche sont la cosmologie observationnelle, les neutrinos et les phénomènes cosmiques de haute énergie, avec une forte synergie entre l'expérimentation et la théorie.

HISTOIRE DU MONDE INDIEN



Pr. Gérard Fussman

M. Gregory Possehl a été invité par l'Assemblée des Professeurs du 30 juin 2002, sur la proposition du Pr. Gérard Fussman, à venir donner un enseignement de quatre leçons au Collège de France.

L'Inde contemporaine, pour des raisons politiques et religieuses, s'intéresse de plus en plus à son lointain passé. Elle s'interroge sur deux moments de son histoire, tout à fait distincts pour les Occidentaux et de nombreux savants indiens, tout à fait indissociables selon beaucoup d'hindous. La civilisation urbaine dite de l'Indus parce que ses deux

plus grandes villes, Harappa et Mohenjo-Daro, s'élevaient dans la vallée de l'Indus, datée par des méthodes physico-chimiques assez sûres de c. 3.200

avant n.è. à 1800 avant n.è., est traditionnellement considérée comme prévédique, c'est-à-dire comme antérieure à l'arrivée en Inde des Aryas et à l'introduction de leur langue, le sanskrit. Des hindous nationalistes considèrent au contraire que cette civilisation, l'une des plus brillantes que l'Inde ait connue, est aryenne, hindoue et qu'on y parlait et écrivait le sanskrit.

Deux séminaires de la chaire d'histoire du monde indien ont été consacrés à ces problèmes. De nombreux savants français et étrangers nous ont fait l'honneur d'y participer ou de donner conférences et cours sur ce sujet.



La pièce la plus célèbre de l'activité artistique harappéenne est sans doute ce buste en stéatite d'un personnage masculin appelé «roi-prêtre», découvert en 1927 par l'archéologue K.N. Dikshit.

Mais aucun n'avait la double expérience de fouilles au Pakistan et en Inde. La venue de M. Gregory Possehl, Professeur à l'Université de Pennsylvanie, permettra de combler cette lacune. M. Possehl, auteur et éditeur de plusieurs ouvrages de synthèse sur la civilisation de l'Indus, après avoir dirigé des fouilles dans la vallée de Quetta, au Baluchistan pakistanais, a eu le rare privilège d'être autorisé par les autorités indiennes à fouiller sur le sol indien. Il a dirigé les fouilles d'Oriyo, Rojdi et Babar Kot au Gujarat. Il est actuellement le directeur américain des fouilles indo-américaines de Gilund au Rajasthan.

Cette expérience de multiples terrains en Inde et au Pakistan, probablement unique chez les archéologues contemporains, inspirera les quatre leçons qu'il donnera sur la civilisation de l'Indus sous le titre général de «The Indus Civilization : A Contemporary Perspective». Elles auront lieu salle 2, de 14 heures 30 à 15 heures 30, les mardis 18 février («The Foundations of the Indus Civilization»), 25 février («The Ideology of the Indus Civilization»), 4 mars («The Indus Civilization and the Third Millenium Middle Asian Interaction Sphere») et 11 mars 2003. ■

PALÉOANTHROPOLOGIE ET PRÉHISTOIRE



Pr. Yves Coppens et Pr. Jacques Glowinski, Administrateur.

Le documentaire «L'odyssée de l'espèce» a été projeté en avant-première au Collège de France, le 18 décembre 2002.

Ce film co-produit par France 3 et réalisé par Jacques Malaterre sous la direction scientifique du Pr. Yves Coppens.

Ce documentaire, d'une durée d'une heure trente, est le fruit d'un travail de plus de deux ans. Traiter de l'origine de l'homme à la télévision constitue un défi pour de multiples raisons car parler à la télévision d'une période sans images est une véritable gageure, et un triple défi artistique, technologique et financier. ■



Mme Patricia Boutinard Rouelle, Directrice de l'unité documentaire de France 3 et M. Marc Tessier, Président de France Télévisions..



ACTUALITÉ DES PROFESSEURS INVITÉS

Renata GRIFONI CREMONESI

Professeur à l'Université de Pise, elle a été invitée par M. Jean Guilaine à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2002.

Ses conférences ont porté sur :

- Le néolithique de l'Italie centrale,
- L'âge du Cuivre de l'Italie centrale.

J'ai eu l'honneur d'être invitée au Collège de France grâce à la longue collaboration qui unit depuis plus de vingt ans le Département de Sciences Archéologiques de mon Université à l'équipe toulousaine dirigée par Jean Guilaine. Dès 1980 en effet le Centre d'Anthropologie et les Universités de Pise et de Lecce débutaient un programme de recherches sur les débuts du néolithique dans le Sud-Est de l'Italie, sous la direction conjointe de Jean Guilaine et de Giuliano Cremonesi. L'intérêt des deux spécialistes pour ce problème les a conduits à ouvrir, pendant douze ans, des chantiers de fouilles archéologiques dans deux sites clés pour la compréhension de cette période en Méditerranée occidentale : Torre Sabea (Lecce) et Trasano (Matera). Cette collaboration n'a pas pris fin après le décès de G. Cremonesi : relations intellectuelles et échanges constants entre les membres des nos deux équipes n'ont pas cessé. Aujourd'hui encore nos étudiants continuent de travailler ensemble et peuvent approfondir les méthodologies appliquées dans chaque centre par les chercheurs qui y travaillent.

Dans le cadre de cette collaboration, j'ai donc eu l'occasion de donner deux leçons au Collège de France, institution de laquelle, je dois l'avouer, je me faisais une fausse idée remontant à mes souvenirs de lycéenne : je la percevais comme une académie de poètes et de philosophes, liée au nom de François I^{er}, une sorte d'entité abstraite dont je suivais de très loin certaines activités.

La réalité que j'ai rencontrée a naturellement été bien différente et j'ai pu me rendre compte de la modernité et de la complexité de la structure, de la diversité des matières que l'on y enseigne, des débats sur les grands thèmes de la recherche

contemporaine, mais aussi de la courtoisie et de l'accueil que l'on réserve aux chercheurs qui participent aux activités de l'institution ou au public que l'on y reçoit.

Les arguments que j'avais choisis d'aborder concernaient plus particulièrement deux périodes cruciales de la préhistoire de l'Italie centrale : le Néolithique ancien et le début des Âges des métaux.

La première leçon s'insérait dans le cadre plus ample des colloques organisés par J. Guilaine sur le problème de la diffusion de l'économie agricole dans l'Europe occidentale au cours du 6^e millénaire avant J.C. Le Néolithique ancien de la région tyrrhénienne s'intègre en effet dans un large courant culturel, celui de la céramique cardiale qui se développe en Sardaigne, en Corse, dans la région ligure et provençale pour finalement atteindre la péninsule ibérique : il faut donc analyser les analogies des céramiques, des industries lithiques, les typologies des habitats mais aussi les parentés touchant à la sphère idéologique (sépultures, manifestations artistiques) aussi bien que les échanges de matières premières –silex, obsidienne, roches vertes– qui nous permettent de reconnaître les voies de diffusion et les parcours terrestres et maritimes.

La deuxième leçon a traité des débuts de la métallurgie, technique qui se manifeste en Occident avec un certain retard par rapport aux civilisations du Proche Orient, et ne se généralise ici qu'au 3^e millénaire avant J.C.

Cette période présente en Italie de nombreux problèmes dus à des lacunes dans la documentation, très abondante pour ce qui concerne les sépultures mais

encore trop peu fournie dans le domaine des habitats et de la vie quotidienne.

En Italie du Sud et du Centre, les sépultures sont pratiquées dans des petits hypogées. On y remarque la présence d'individus mâles pourvus de poignards et de haches en cuivre, de pointes de flèches à armatures en silex, de parures en pierre, os, coquillages ou métal, et, parfois, de bâtons de commandement en pierre. Ces données nous font entrevoir une idéologie tout à fait nouvelle par rapport à celle du Néolithique, période au cours de laquelle les références symboliques féminines paraissent dominantes. Poignards, haches et colliers sont également présents sur les statues stèles et sur les gravures rupestres des Alpes. On peut donc supposer que quelque chose a changé dans la structure sociale, désormais marquée par l'apparition de chefs guerriers dans une société agricole de tradition néolithique. On peut enfin remarquer, parmi les nouveautés, la présence d'éléments égéens dans le mobilier funéraire, vestiges qui font défaut dans les villages. C'est alors qu'apparaît aussi le cheval domestique.

La circulation du cuivre accentue les rapports avec les pays d'Europe occidentale et les régions italiennes riches en métaux, comme la Toscane et la Sardaigne. Celles-ci jouent un rôle déterminant dans les contacts avec la France et la péninsule ibérique.

Cette rencontre a donc confirmé qu'il nous est possible de pratiquer à la fois échanges documentaires et débats d'idées entre la France et l'Italie, relations dont je souhaite qu'elles puissent continuer encore longtemps.

Renata Grifoni Cremonesi

Les revues : ARCHEO et ARCHEOLOGIA VIVA, à large diffusion conseillent chaque mois les livres et les sites Internet concernant l'archéologie préhistorique italienne.



D.R.

Israel FINKELSTEIN

Professeur à l'Institut d'Archéologie de l'Université de Tel Aviv, il a été invité par M. Javier Teixidor à venir donner un enseignement au Collège de France, en 1999.

Sa conférence a porté sur :

«The rise of early Israel : archaeology and ethnicity».

Une énigme de l'époque du Bronze récent : la localisation du royaume d'Alashiya

À la fin du 19^e siècle, des archives contenant près de 380 tablettes d'argile furent découvertes en Égypte, à El-Amarna. Écrites en akkadien, en caractères cunéiformes, elles représentent une partie de la correspondance diplomatique des pharaons Aménophis III et Aménophis IV (Akhenaton), au 14^e siècle av. JC. La plupart sont des lettres adressées à l'Égypte par des états d'Asie occidentale, tels que la Babylonie et Hatti ou par des cités-états cananéennes vassales, comme Jérusalem et Megiddo. D'autres semblent être des copies de lettres envoyées par l'Égypte. Nombre de ces tablettes sont fragmentaires, ne révélant ni leurs auteurs ni leur provenance. Après un siècle de recherche, les méthodes historiques traditionnelles ont abouti à une impasse et de nombreuses énigmes demeurent.

Récemment, une approche totalement différente de ce matériel a été proposée par trois chercheurs de l'Université de Tel Aviv : Yuval Goren, archéologue spécialiste de pétrographie, Nadav Naaman, historien spécialiste des archives el-amarniennes, et moi-même, archéologue spécialiste du Levant aux époques du Bronze et du Fer. Notre idée fut d'appliquer à l'argile des tablettes les analyses minéralogiques et chimiques utilisées jusque-là pour d'autres types de trouvailles archéologiques. Plus de 300 tablettes, conservées au musée Vorderasiatisches à Berlin, au British Museum, au Ashmolean Museum à Oxford et au Musée du Louvre, furent examinées, afin d'en déterminer la provenance et d'aider à résoudre certaines des énigmes relatives à la géographie historique du Proche Orient ancien. Je prendrai ici pour exemple la question d'Alashiya.

La localisation d'Alashiya, l'un des plus importants royaumes de la Méditerranée orientale au second millénaire av. JC., fait

l'objet d'un débat depuis près d'un siècle. Les évidences textuelles soulignent sa puissance navale et sa force économique, fondée sur la production de cuivre. La majorité des scientifiques identifie Alashiya avec Chypre et fait d'Enkomi - site archéologique important du Bronze Récent situé sur la côte orientale - sa capitale. Une minorité de vues la situe en Cilicie au sud de la Turquie, ou dans le nord-ouest de la Syrie.

Les méthodes traditionnelles n'ayant pas permis de trancher entre ces vues, nous avons appliqué l'analyse pétrographique à quatre lettres d'Alashiya trouvées à El-Amarna et conservées à Londres et à Berlin. Elle nous permit de déterminer de façon précise leur origine géologique et géographique. Les caractéristiques pétrographiques de l'argile et des inclusions des tablettes indiquent une région à la limite d'un assemblage ophiolitique et d'une zone sédimentaire. Ironiquement, il se trouve que toutes les régions proposées pour l'identification d'Alashiya sont au voisinage d'assemblages ophiolitiques ! Toutefois, seule la région au sud-ouest de la chaîne des Troodos dans l'île de Chypre allie toutes les spécificités pétrographiques des tablettes.

Les résultats furent si inattendus que nous cherchâmes à les vérifier par l'analyse d'une lettre du 13^e siècle, adressée par le roi d'Alashiya au roi d'Ougarit sur la côte syrienne. Cette lettre, (RS L.1), examinée lors de mon année sabbatique à la Sorbonne en 1999, est conservée au Musée du Louvre. Les résultats furent sans appel : les lettres d'El-Amarna et celle d'Ougarit étaient faites de la même argile et des mêmes inclusions. Cette similarité, à un siècle d'écart, renforce notre sentiment que les quatre lettres n'ont pas été envoyées par hasard de cette région sud-ouest. La capitale d'Alashiya, au 14^e siècle tout comme au

13^e siècle, était bien située dans cette région du sud-ouest au piémont des Troodos.

Dans cette région, seuls deux sites archéologiques peuvent prétendre, par la monumentalité de leurs vestiges, au statut d'important centre administratif à l'époque du Bronze Récent : il s'agit de Kalavassos dans la vallée du Vasilikos et Alassa dans la vallée du Kouris au piémont des Troodos. Entre les deux possibilités, mes collègues et moi optons pour la dernière : sa situation géographique à mi-chemin entre la côte et les mines de cuivre sur les hauteurs des Troodos, est idéale pour l'exploitation et la commercialisation de la production de cuivre. D'ailleurs, près d'Alassa, nous avons découvert la présence de couches d'argile en tout point similaire à celle des tablettes.

Alashiya est donc bien Chypre, mais sa capitale ne se situait pas sur la côte orientale à Enkomi. Elle était établie dans le sud-ouest de l'île, au pied des monts Troodos, probablement à Alassa. Cette localisation permettrait également de comprendre un terme évoqué dans une autre lettre d'Alashiya trouvée à Ougarit, dans laquelle le préfet d'Alashiya prévient le roi d'Ougarit que des ennemis ont accosté, mais ont poursuivi leur chemin sans tenter d'atteindre «les montagnes». Ces «montagnes» pourraient bien faire référence à la capitale, située au piémont des Troodos.

Israel Finkelstein

Je tiens à remercier A. Caubet et B. Andre-Salvini du Musée du Louvre pour leur précieuse assistance.

Références bibliographiques

Goren, Y., Bunimovitz, S., Finkelstein, I. and Naaman, N. In Press. *The Location of Alashiya : New Evidence from Petrographic Investigation of the Alashiyan Tablets from El-Amarna and Ugarit*. American Journal of Archaeology. 2002.

Site Internet

<http://www.tau.ac.il/humanities/archaeology/projects/index.html>



Pavel Shrago

L'équipe «Amarna» en train d'examiner une tablette d'Amarna au Musée de Berlin. De gauche à droite : Prof. Nadav Naaman, Israel Finkelstein et Yuval Goren.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

RÉFLEXIONS SUR LES LOIS DE BIOÉTHIQUE

Des Professeurs du Collège de France réunissant biologistes, médecins, philosophe et juriste, conscients de l'importance des enjeux éthiques et scientifiques du débat démocratique en cours à l'occasion de la révision des lois de bioéthique, pensent jouer pleinement leur rôle de citoyens en rendant publiques les conclusions de leur réflexion commune.

Ils ont soumis au Ministre de la Santé, au Premier Ministre, et au Président de la République, le texte suivant qui appelle l'attention sur cinq points :

1 Le clonage humain n'est pas une méthode de reproduction admissible, pour les raisons éthiques développées dans le rapport (n° 54, 1997) du Comité consultatif national d'éthique en réponse à une question du Président de la République, ainsi que dans le rapport (RST n° 14, 2002) de l'Académie des Sciences, et en application des principes juridiques internationaux auxquels la France a souscrit.

2 Les thérapies cellulaires offrent pour la médecine un avenir prometteur, en rendant possible le traitement, par greffe cellulaire, du

diabète, des cardiopathies, des cancers, des lésions de la moelle épinière, des maladies neurodégénératives, etc. Il convient toutefois d'éviter que ne se développent des applications thérapeutiques précipitées, avant que les indispensables recherches fondamentales, y compris sur des modèles animaux, aient été réalisées.

3 Une recherche de niveau international (comme elle se fait déjà en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Israël, en Suède) doit donc être autorisée et encouragée, sur les potentialités comparées de différentes lignées de cellules souches :

- lignées cellulaires issues de cellules souches prélevées sur des tissus adultes,
- lignées cellulaires provenant d'embryons surnuméraires voués à la destruction, et cultivées in vitro pour une durée limitée,
- lignées cellulaires issues de cellules souches pluripotentes, obtenues par transfert dans un ovocyte d'un noyau cellulaire somatique immunologiquement compatible avec le bénéficiaire éventuel de la greffe, et cultivées in vitro pour une durée limitée.

4 Pour éviter le détournement des techniques de recherche vers des applications éthiquement contestables, il est nécessaire que toute recherche sur des cellules souches humaines fasse l'objet d'un contrôle public régulier.

5 Face aux incertitudes de la mondialisation, il paraît urgent de mettre en place une instance internationale - un comité mondial d'éthique - qui soit le lieu d'élaboration d'un nouveau contrat social sur l'éthique des sciences de la vie et de la santé, et de leurs applications technologiques et médicales. ■

Ce texte a été publié dans *Le Monde* du mercredi 29 janvier 2003.

Professeur Alain BERTHOZ - *Chaire de Physiologie de la Perception et de l'Action*

Professeur Jean-Pierre CHANGEUX - *Chaire de Communications Cellulaires*

Professeur Pierre CORVOL - *Chaire de Médecine Expérimentale*

Professeur Mireille DELMAS-MARTY - *Chaire d'Études Juridiques Comparatives et Internationalisation du Droit*

Professeur Anne FAGOT-LARGEAULT - *Chaire de Philosophie des Sciences Biologiques et Médicales*

Professeur Jacques GLOWINSKI - *Chaire de Neuropharmacologie*

Professeur Christine PETIT - *Chaire de Génétique et Physiologie Cellulaire*

Professeur Armand de RICQLÈS - *Chaire de Biologie Historique et Évolutionnisme*

Professeurs Honoraires du Collège de France :

Étienne-Émile BAULIEU, Pierre CHAMBON, Jean DAUSSET, François GROS, François JACOB, Pierre JOLIOT, Yves LAPORTE, Nicole LE DOUARIN, François MOREL.

L'EUROPE DE LA RECHERCHE

Le Professeur Claude Cohen-Tannoudji, titulaire de la chaire de *Physique atomique et moléculaire*, a bien voulu nous accorder une interview et donner son point de vue sur l'article intitulé :

«*L'Union européenne accroît et élargit son effort de recherche*»

de M. Pierre Le Hir, paru dans «Le Monde» du 14 novembre 2002.

Que pensez-vous de la place donnée à la recherche scientifique en France ?

J'ai l'impression que la recherche n'a pas du tout été une priorité pour les gouvernements qui se sont succédé depuis un certain nombre d'années en France. Dans *Le Monde* du 14 novembre dernier, on trouve un graphique représentant la croissance annuelle moyenne entre 1995 et 2000 de l'effort de recherche : sur 17 pays (les Quinze plus les États-Unis et le Japon), la France arrive en dernière position avec une croissance annuelle négative, c'est-à-dire en fait une diminution de l'ordre de 1,5 %. Si les chiffres sont exacts, c'est évidemment consternant. On voit mal comment on atteindrait l'objectif affiché de consacrer 3 % du PNB à la recherche. Nous sommes à vrai dire dans une situation un peu catastrophique par comparaison avec d'autres pays, comme les États-Unis, qui investissent massivement dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Que la France se classe derrière tous les pays européens du point de vue de l'effort de recherche est inquiétant. Et c'est injustifié, dans la mesure où nous avons des chercheurs de très grande qualité, brillants et motivés, qui mériteraient un effort plus soutenu de la part des gouvernements.

En dehors de ces données budgétaires, quelle est la place réelle de la France dans l'Europe de la recherche ?

Nous vivons aujourd'hui sur l'acquis des grands efforts d'investissement réalisés dans les années 1960. En physique, des équipes de recherche de grande qualité se sont constituées et ont exercé un fort pouvoir d'attraction sur les jeunes étudiants. La création des enseignements de troisième

cycle a eu un effet très positif pour la formation de ces étudiants. Ajoutons-y l'enseignement donné au Collège de France. Il s'est créé ainsi un vivier très important de chercheurs de qualité, de niveau international. Nous continuons sur notre lancée parce que des équipements existent et que nous avons des chercheurs extrêmement motivés, mais à long terme je suis inquiet : si la tendance actuelle au désengagement se poursuit, nous décrocherons nécessairement. Les budgets de fonctionnement de mon équipe sont aujourd'hui dix fois inférieurs à ceux de nos concurrents américains, allemands ou japonais.

Même dans un centre d'excellence comme le Collège de France, les crédits consacrés à la recherche proprement dite ont diminué au cours des 10 dernières années. Certes, le Collège de France a dû consacrer des crédits importants à la rénovation de ses locaux, et c'est une réussite magnifique. Mais cela induit des frais nouveaux, et pour la première fois depuis près de 30 ans, une partie des crédits de recherche scientifique a été prélevée pour faire face à ces dépenses supplémentaires. J'espère que le ministère de la Recherche saura remédier très vite à cette situation désastreuse.

Bien sûr, pour soutenir la recherche, la France dispose d'autres institutions qui ont joué un rôle essentiel. Le CNRS, notamment, a permis à des chercheurs de se consacrer à temps plein à leur activité. Il a eu un effet extrêmement positif, et grâce à lui la recherche française a gardé sa vitalité. Mais le CNRS est devenu très gros : près de 80% de ses crédits sont consacrés aux salaires, et il lui reste très peu de latitude pour soutenir les actions de recherche fondamentale. Trop lourd à gérer, il n'a pas



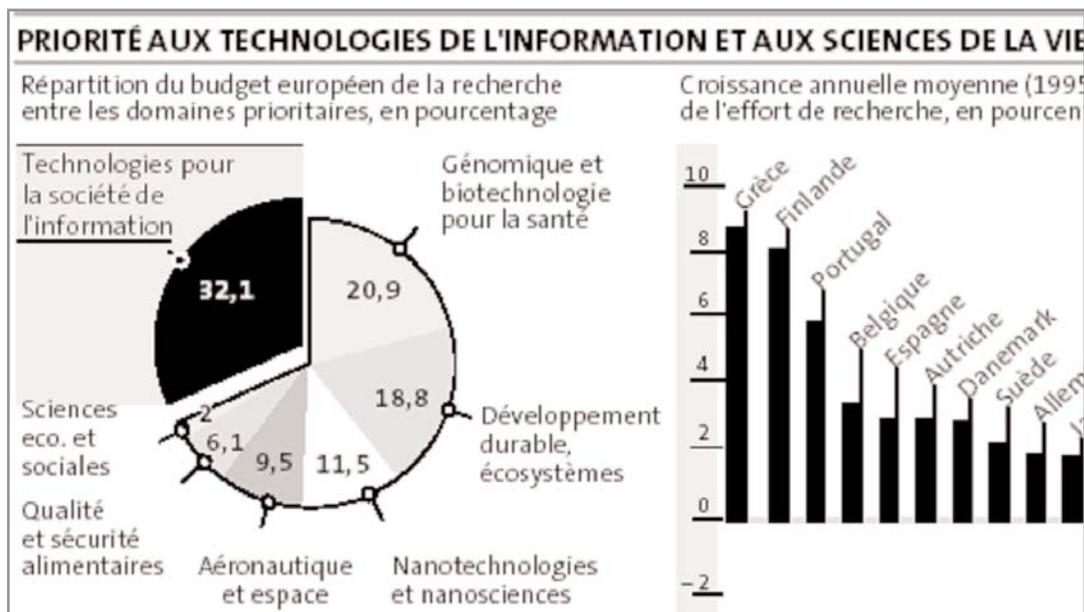
Pr. Claude Cohen-Tannoudji

la souplesse et la réactivité nécessaire pour soutenir, par exemple, une ligne de recherche émergente à laquelle il faudrait consacrer rapidement des efforts.

Autre souci : de plus en plus, les crédits sont attribués à des programmes soi-disant prioritaires, mais à court terme. Je trouve qu'on perd de vue, en France comme ailleurs, le fait que la recherche est une entreprise de long terme. Qu'elle exige de l'ambition. Les idées qui feront les technologies de demain, celles que nous utiliserons dans 20 ans, naissent de la recherche fondamentale d'aujourd'hui. C'est donc aujourd'hui qu'il faut prendre l'engagement de la développer en soutenant les centres d'excellence, sans les obliger à travailler sur tel ou tel thème soi-disant prioritaire.

Il faut donc aussi un effort de formation ?

Bien entendu, et il faut rappeler, à cet égard, l'importance des grandes écoles, qui jouent un rôle particulier en France du fait de la sélection qu'elles opèrent à l'issue des classes préparatoires. Même si la plupart des grandes écoles préparent à des métiers précis plutôt qu'à la recherche, il serait bon qu'elle donnent à leurs étudiants une culture générale de haut niveau, qui permette éventuellement à certains d'entre eux de rejoindre la recherche active et de contribuer au progrès des connaissances.



Source : *Le Monde* du 14 novembre 2002

En ce qui me concerne, trois des meilleurs chercheurs que j'aie jamais recrutés au cours des 20 dernières années sont des élèves de l'école Centrale. Cette école prépare à des métiers d'ingénieurs, mais proposait autrefois une option « physique » qui visait à donner aux étudiants une vision globale de la physique actuelle et des grandes tendances de son évolution. Les étudiants intéressés par cette filière, 10 ou 20 par an, venaient visiter des laboratoires et, parmi ceux qui ont finalement opté pour la recherche, certains ont eu une réussite remarquable parce qu'ils avaient un grand talent pour l'expérience, un sens concret, une habileté expérimentale que n'avaient pas d'autres élèves de grandes écoles plus théoriques. Malheureusement, cette option a été supprimée et remplacée par d'autres, plus spécialisées. C'est une source de recrutement qui disparaît. C'est grave. En effet, il faut que les lycéens et les élèves de classes préparatoires sachent que, quelle que soit la filière qu'ils ont choisie, ils peuvent toujours s'orienter vers une carrière de recherche s'ils en ont le désir. C'est très important, parce que les technologies de pointe actuelles, s'il faut évidemment les développer et les soutenir, n'en seront pas moins obsolètes dans 20 ans – et avec elles les chercheurs qui en sont les spécialistes. En revanche, c'est de recherches fondamentales effectuées aujourd'hui que sortiront les technologies qui auront cours dans 20 ans. Concentrer

tous les efforts sur des recherches appliquées aux besoins et aux techniques d'aujourd'hui est donc une politique à courte vue.

Ajoutons, sur ce point, que l'une des institutions françaises les plus aptes à réagir et à explorer de nouvelles voies est le Collège de France, où les professeurs ont toute liberté de choisir des thèmes qui leur semblent porteurs et prometteurs, de les explorer et de les présenter à leurs auditeurs, au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux. Il faut absolument préserver et favoriser cette institution, qui est un ferment de progrès. Or je crains que les moyens qu'on lui accorde ne soient pas à la mesure de ses ambitions.

Les politiques de recherche privilégient des orientations stratégiques liées aux besoins immédiats de l'économie, et négligent le long terme ?

Je pense qu'il y a place dans notre pays pour une recherche « de développement ». Quand une technologie est bien identifiée, il faut la faire passer dans l'industrie. Cela nécessite un effort de recherche et développement qu'il faut soutenir. De ce point de vue, je ne suis pas opposé à l'affichage de certains secteurs prioritaires. Mais ce n'est pas en concentrant l'essentiel de l'effort financier sur des politiques de développement qu'on résoudra tous les problèmes. Si on passe en revue la plupart des inventions qui conditionnent notre vie actuelle, qu'il s'agisse du laser, du transistor, de l'IRM,

ou d'autres techniques omniprésentes, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas le résultat de recherches planifiées : elles sont nées de recherches fondamentales dont elles n'étaient pas l'objectif initial. L'application vient après coup : ce n'est qu'à la suite de découvertes fondamentales – une fois qu'un phénomène biologique ou physique est mieux compris – qu'on prend conscience des applications possibles. Ainsi, les chercheurs ont essayé de comprendre comment la lumière pouvait être amplifiée dans un milieu atomique, et ce n'est qu'ensuite qu'est venue l'idée du laser. Autre exemple : c'est en essayant de comprendre comment les électrons se propagent dans les semi-conducteurs qu'est apparue l'idée du transistor.

Un volontarisme à courte vue ne suffit pas. Ce n'est pas en disant : « je vais résoudre le problème du sida, de l'énergie ou de l'environnement », qu'on parvient effectivement à des solutions. Celles-ci apparaîtront vraisemblablement à l'occasion de découvertes fondamentales concernant des mécanismes, des processus biologiques, par exemple, dont on s'apercevra qu'ils jouent un rôle essentiel dans le développement du sida. À partir de la compréhension de tels phénomènes de base, on trouvera le moyen de développer des stratégies de lutte contre ces maladies. C'est pourquoi il est indispensable de préserver la recherche fondamentale.

Les politiques de la recherche ont du mal à s'adapter à la fois à la politique et à la recherche.

Il y a là deux temporalités difficiles à concilier. Mon idéal serait que la recherche et, de manière plus générale, l'éducation et l'enseignement supérieur soient considérés comme des priorités nationales. Il faudrait qu'elles échappent aux aléas de la politique, c'est-à-dire que les gouvernements s'engagent à prendre des décisions à long terme sur ces secteurs prioritaires, avec l'assurance que les orientations ne seront pas remises en cause au gré des changements d'alliance ou de majorité. De droite ou de gauche, nous sommes tous concernés par l'éducation et par l'avenir de la recherche parce que la vie de nos enfants en dépendra en grande partie. Ce sont des objectifs qui ne dépendent pas d'une couleur politique. Il faut dire clairement que la recherche, pour être efficace et productive, suppose une planification à long terme. Il faut 10 ou 20 ans pour former une équipe de recherche performante sur le plan international. Les hommes politiques ont peu d'intérêt pour le long terme, la durée d'un mandat politique n'excédant guère 4 ou 5 ans. Ces temporalités sont incompatibles. C'est de cela que nous souffrons. Pour engager des programmes ambitieux, il faudrait des hommes politiques qui aient une vision ambitieuse à très longue portée qui dépasse leur intérêt propre ou celui de leur propre camp, des hommes soucieux de l'intérêt fondamental du pays et même, de manière plus générale, de l'humanité.

L'Europe de la recherche apporte-t-elle des solutions nouvelles ?

L'Europe de la recherche a des aspects extrêmement positifs. L'un des premiers est le fait que les chercheurs ont l'impression d'appartenir à une même communauté : l'Europe est perçue comme un ensemble cohérent. Il y a eu des réussites exceptionnelles, comme le CERN. Les contrats de recherche européens et les réseaux qui se sont mis en place ont permis une circulation beaucoup plus grande des chercheurs. Dans mon laboratoire, plus de la moitié des chercheurs sont des européens (non français), venus pour une thèse, un post-doc ou une année sabbatique. Ce brassage favorise les échanges culturels et

les contacts personnels, il renforce l'impression d'appartenir à une même communauté. Sur le plan scientifique, il facilite la transmission de l'information et l'établissement de liens durables entre les équipes de recherche. C'est très positif.

En revanche, on aurait pu espérer que l'Europe permette de développer des centres d'excellence pour la recherche fondamentale, et lui donne une ambition vigoureuse. Or, selon le graphique publié par *Le Monde*, la répartition des 11,3 milliards d'euros du 6^e programme cadre de recherche et développement concerne uniquement des problèmes très précis : de l'aéronautique à la génomique, des écosystèmes aux nanotechnologies, etc. Ce sont autant de secteurs effectivement très importants, mais j'aurais vraiment souhaité qu'on donne aussi sa place à la recherche fondamentale, qui semble oubliée. Elle pourrait prendre la forme d'une incitation à déposer des projets non finalisés, qu'on prendrait l'engagement de soutenir pourvu qu'ils soient reconnus de qualité excellente. C'est cette ambition et cette motivation qui permettra de rassembler des chercheurs européens sur des idées nouvelles, sans les assujettir à des objectifs à court terme.

L'Europe peut-elle rivaliser avec les États-Unis, en matière de recherche scientifique ?

L'Europe a beaucoup d'atouts : elle représente une force et une capacité intellectuelle considérable, tout à fait comparable à celle des États-Unis. Il lui faudrait simplement un peu plus d'ambition, de dynamisme, de souplesse, pour permettre aux talents de s'épanouir, aux réflexions de s'exprimer.

Aux États-Unis, la recherche et les grandes universités disposent d'importantes sources de financement provenant du mécénat, des fondations privées, d'héritages, etc. En outre, les départements des universités sont réellement autonomes : ils ont leur propre budget, gèrent beaucoup moins de personnel, etc. Cela permet une grande souplesse de fonctionnement et des réactions rapides devant l'apparition de domaines nouveaux. Quand un département décide de renforcer son activité dans un domaine prometteur, il lui est plus facile de créer une chaire, de trouver des crédits et des locaux. Il peut chercher les

meilleurs spécialistes dans le monde entier et négocier les salaires.

En France, le statut public impose un cadre très rigide : un chercheur étranger ne peut être recruté qu'au niveau le plus bas – ce qui est évidemment décourageant. De plus, les procédures sont lentes : pour faire venir un chercheur étranger et démarrer une nouvelle recherche, il faut souvent 4 à 5 ans – même au Collège de France. Aux États-Unis, c'est 4 mois – au moins dans les universités les plus prestigieuses comme Harvard, Stanford et quelques autres centres d'excellence.

Enfin, nous courons le risque de voir nos meilleurs éléments se laisser tenter par l'expatriation : le brain-drain américain commence à se faire sentir aussi en physique, où il était resté discret jusqu'ici, à la différence de ce qui se passe en biologie et en médecine.

Ce que je souhaite, en fin de compte, c'est que l'Europe consacre une partie de son budget à des recherches non finalisées, pourvu qu'elles soient d'excellente qualité. Qu'elle s'efforce de fédérer ces recherches fondamentales en donnant l'occasion aux chercheurs de coopérer au sein de réseaux d'excellence. Cela existe déjà, mais il faudrait laisser davantage aux chercheurs la possibilité d'explorer librement les domaines qui leur paraissent intéressants. Je souhaiterais aussi beaucoup, et c'est probablement un vœu que partagent tous les chercheurs, que les contraintes administratives et bureaucratiques soient allégées.

Je redoute aussi les conséquences de l'élargissement de l'Europe. On peut certes se réjouir de ce processus à d'autres égards, mais je ne peux pas m'empêcher de craindre que cela ne se traduise par un plus grand saupoudrage des crédits. La recherche est avant tout une question de qualité. Bien sûr, il faut donner un support minimal aux différents acteurs de la recherche, mais il est très important de privilégier les centres d'excellence, c'est-à-dire de favoriser les lieux où de nouvelles idées importantes ont des chances de voir le jour. ■

Interview réalisée par Marc Kirsch, Maître de conférences, associé à la chaire de Philosophie et histoire des concepts scientifiques.

RESTAURER FRANÇOIS I^{er}...

Les trois tableaux de la Salle d'Assemblée avant l'incident...



1. Henri IV décidant la construction du Collège Royal (par Charles Thévenin [1764-1838] en 1827).



2. Portrait de Louis XIV. (On a longtemps cru, du fait de la datation du costume, qu'il s'agissait de Louis XIII. Ce tableau du XVII^e siècle n'a pas d'attribution connue pour l'instant).



3. François I^{er} décidant la fondation du Collège Royal (par Guillaume Guillon-Lethière [1760-1832]). Ce tableau aurait été commandé par le Ministère de l'intérieur vers 1824).

après l'incident...



Durant la nuit du 3 au 4 décembre 2002, un incident technique déplorable a ravagé la salle d'Assemblée des Professeurs du Collège de France : une fuite dans un radiateur a provoqué la formation d'un jet de vapeur d'eau sous pression à 70°, nuage brûlant qui a envahi la pièce à 2 heures du matin... Malgré la vigilance et la vitesse des réaction des gardiens puis l'intervention efficace des personnels d'astreinte, les dégâts ont été spectaculaires, surtout pour les trois magnifiques tableaux qui ornaient les murs. (Les livres anciens de la bibliothèque ont été miraculeusement épargnés : une surveillance suivie a confirmé par la suite qu'aucune infiltration d'humidité n'était à craindre). Au matin, le spectacle offert était consternant : dans cette superbe salle qui venait d'être rénovée par Jean-Michel Wilmotte, les toiles n'étaient presque plus lisibles. François I^{er} avait littéralement disparu de nos murs !

Immédiatement sollicités grâce à la précieuse intervention du Professeur Marc Fumaroli, les experts en restauration envoyés par le Louvre ont heureusement prononcé un diagnostic qui, s'il reste encore réservé, n'est pas pour autant définitivement alarmant. Le Professeur Jacques Thuillier, au chevet de ces œuvres, a également émis un jugement assez optimiste : la pâte blanche qui recouvre les tableaux est une réaction du vernis, mais sous ce «*chanci profond*», tous les espoirs restent permis...

Il a fallu néanmoins prendre des mesures conservatoires d'urgence : arrachage de la moquette encore gorgée d'eau, maintien constant de conditions de température et d'hygrométrie adaptées, et, surtout, «dépose» de ces toiles, de façon à favoriser la circulation de l'air et l'évacuation de l'humidité en évitant au maximum l'apparition de moisissures. Le format imposant des

tableaux, ainsi que la complexité et la qualité de leur encadrement, ont rendu nécessaire, là encore, l'intervention rapide des équipes techniques du Louvre, après que notre service intérieur ait protégé au mieux les 40 chaises et la grande table d'Assemblée. La présence d'un spécialiste des bois dorés a été indispensable. Les experts sont ensuite venus très régulièrement suivre l'évolution des toiles qui sont, de par leur taille et leur état, difficilement transportables. Ils ont établi des constats, effectué des prélèvements d'écaillés de vernis, et procédé à des examens divers. (Certains experts sont spécialistes des supports, d'autres plutôt des couches picturales : cette spécialisation des tâches est typiquement française et existe depuis le XVIII^e siècle). Au cours du séchage, des soulèvements «*en cloques indurées*» et des fissures sont progressivement apparus. Sur le tableau de François I^{er}, le vernis forme, selon les

termes-mêmes de l'expert, «*un pelliculage impressionnant... qui s'est fractionné en écailles qui n'adhèrent plus à leur support et tombent au souffle et au toucher...*».

Après la phase de réaction d'urgence, c'est la longue, patiente et minutieuse période de restauration qui s'ouvre devant nous : la salle d'Assemblée va devenir provisoirement un atelier de restauration, pour deux au moins des toiles, car Louis XIV va sans doute faire un petit séjour à Versailles (ce qui, à tout prendre, n'est pas un destin totalement illogique...). Le Laboratoire des Musées de France y dispose en effet de tous les équipements (éclairages, sondages, infra-rouges, etc.), pour s'attacher, à cette occasion, à élucider l'attribution de ce tableau, qui n'est pas encore connue⁽¹⁾.

✍ *La vérité dans les sciences*

Éditions Odile Jacob, janvier 2003.
Recueil réunissant les actes du symposium 2002 du Collège de France, réalisé sous la direction de Jean-Pierre Changeux.

La science réussit-elle vraiment à atteindre une forme de vérité et de réalité objective ?

Les vérités de la science ne sont-elles pas simplement des croyances ?

N'existe-t-il pas des vérités supérieures ?

La recherche de la vérité n'est-elle pas elle-même un objectif illusoire, trop surestimé ?

En bref : quelle place la vérité peut-elle occuper dans notre culture ?

✍ *La décision*

Alain Berthoz
Éditions Odile Jacob, janvier 2003.

Comment prend-on une décision ?

En calculant le pour et le contre ? En gardant la tête froide pour évaluer ses chances de succès ou ses risques d'échec ? En faisant taire ses passions ?

Et si la décision n'était rien de tout cela ? Si la décision n'était pas raison mais action ? Et si ce que nous appelons aujourd'hui «les décideurs» étaient avant tout des «hommes d'actions» ?

Ce livre renouvelle entièrement nos

idées sur la prise de décision en étudiant au plus près comment notre cerveau s'y prend pour décider. On y découvrira un cerveau parieur. Un cerveau joueur. Un cerveau qui dialogue avec le corps sensible et son double. Un cerveau ému.

✍ *L'homme de vérité*
Jean-Pierre Changeux
Éditions Odile Jacob, 2002.

L'homme neuronal était un formidable voyage. Non pas autour du monde, ni dans des contrées lointaines, mais en un pays plus étrange encore : un voyage au cœur de nous-mêmes. Petit pays que le cerveau : il tiendrait presque dans la main. Au fil des pages, il prenait les dimensions de l'univers. Dans *L'homme de vérité*, Changeux nous le montre dans la plus étonnante d'entre ses œuvres : la recherche et la création de connaissances vraies.

Reste à attendre, patiemment, la nouvelle renaissance de François I^{er}.

Florence Terrasse-Riou



En lumière rasante, les déformations de surface du tableau représentant François I^{er}, (cloques, gonflements des matériaux et écaillages du vernis), sont très présentes.

1. Voir l'article de Mme Tits dans La Lettre du Collège n°6 (pp. 33-35) et l'article de Mme Kirsten Ahrens, «Honorari Praevia Virtus, une interprétation de l'architecture à l'arrière-plan du portrait officiel de Louis XIV peint par Rigaud en 1701», Gazette des Beaux-Arts, 1990, pp. 213-226.

ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

jusqu'au cerveau de l'homme».

Terre-à-terre, peut-être, mais complexe, d'une complexité sédimentée en plusieurs strates évolutives. Le travail du neurobiologiste est d'intégrer ces niveaux de complexité pour comprendre à la fois comment le cerveau humain apparaît au cours de l'évolution, comment il est fabriqué au cours de l'embryogenèse, comment il se développe. Comment, ensuite, le cerveau crée des représentations et des connaissances, les confronte au réel, les valide ou les modifie. Comment, enfin, les sociétés humaines produisent des sciences et des vérités scientifiques. J.P. Changeux apporte des éléments de réponse et propose, entre génétique et épigénèse, des modèles pour essayer de comprendre, en naturaliste, la «physiologie de la vérité» qui sous-tend la genèse du savoir.

La morale de l'histoire, en fin de compte, c'est que pour tous les êtres vivants, de l'unicellulaire aux membres des sociétés humaines les mieux organisées, la vérité est toujours la meilleure solution pour vivre et pour vivre bien. Pour Changeux, c'est une logique sélective qui conduit à ce résultat : le cerveau et la pensée sont des

instruments de survie, et c'est leur efficacité en tant que tels qui leur a valu d'être sélectionnés au cours de l'évolution. C'est pourquoi les fonctions supérieures du cerveau sont en quelque sorte naturellement des instruments de recherche de connaissances vraies. De cette contrainte de survie, formulée de façon très simple, dans le langage de la sélection naturelle, la science, en tant qu'entreprise rationalisée et méthodique de recherche des connaissances vraies, est le produit sophistiqué, apparu au terme d'une histoire qui, chemin faisant, a cessé d'être simplement naturelle, puisqu'elle a créé un monde de culture qui est devenu une seconde nature, où les modes de sélection ne sont plus uniquement ceux de la sélection naturelle.

En esquissant une explication naturalisée des fonctions cérébrales, J.P. Changeux veut surtout donner un aperçu de la complexité dont le cerveau est le résultat, de la prodigieuse créativité dont il est capable, et avec lui les sociétés humaines qui ont toujours à inventer les conditions de la vie bonne.

Marc Kirsch

✍ *Petit Point*

Pierre-Gilles de Gennes
Éditions du Pommier, 2002.

Pierre-Gilles de Gennes a eu plus de 40 ans pour observer le monde scientifique - son secteur universitaire et aussi son secteur industriel. Il en a tiré une trentaine de portraits satiriques, regroupés dans le livre *«Petit Point»* (Éditions du Pommier). Le titre est une référence à la Tapisserie : il ne s'agit pas d'une image d'ensemble, mais de petits personnages. Les héros ne sont pas choisis pour leur grandeur, mais plutôt pour leurs égarements.

Beaucoup de scientifiques ont cru se reconnaître et l'ont dit à l'auteur : mais, presque toujours, il apparaît qu'ils se sont trompés : chaque exemple n'est pas unique, et représente un type assez répandu.

Ce livre est limité à un domaine (assez spécialisé) de physique et de chimie. On rêverait de voir des textes analogues paraître à propos des critiques (de théâtre, de littérature, d'art...) ou des journalistes (presse, radio, télévision...) ou plus généralement des intellectuels. Qui en aura le courage ?

✍ *La naissance de la monnaie*
Georges Le Rider
PUF, 2001.

Pourquoi, en Asie Mineure occidentale, au début du VI^e siècle av. J.C., éprouva-t-on le besoin de créer une nouvelle monnaie ? Jusqu'alors, pendant plus de deux millénaires, des sociétés aussi évoluées et brillantes que celles des Mésopotamiens, des Phéniciens, des Égyptiens s'étaient parfaitement accommodées, comme moyens d'échange, de morceaux de métal ou d'objets ouvragés (anneaux, bijoux), dont la caractéristique était d'être complètement anonymes. Au début du VI^e siècle avant notre ère, on eut l'idée, en Asie Mineure, d'imprimer sur un disque de métal un type, bientôt accompagné d'une légende, qui permettait d'identifier sans ambiguïté la puissance émettrice.

Ce changement a marqué l'appropriation de la monnaie par l'État. Les cités d'Asie Mineure n'avaient pas la richesse des rois mésopotamiens ni des pharaons. Elles ne possédaient qu'un tout petit territoire et se trouvaient toujours à court d'argent. Quelqu'un de génial dans le domaine financier a compris que la mainmise de l'État sur la monnaie apporterait un revenu appréciable et régulier par l'intermédiaire d'une taxe à la fabrication (ce qu'on appela au Moyen-Âge le «seigneurage»), d'une taxe au change et de manipulations diverses (altérations du métal, dévaluation, etc.).

Cette nouvelle monnaie, source de profit pour l'État, eut un succès immédiat et durable. Depuis deux mille six cents ans, les principes fondateurs n'ont pas été modifiés et notre monnaie actuelle, l'euro, n'a pas manqué de s'y conformer.

✍ *Philosophie des sciences*
Anne Fagot-Largeault, Daniel Andler et Bertrand Saint-Sernin - Gallimard, 2002.

Anne Fagot-Largeault a publié en 2002 aux éditions Gallimard une *Philosophie des sciences* en deux volumes, en collaboration avec Daniel Andler - mathématicien et spécialiste des sciences cognitives - et Bertrand Saint-Sernin - longtemps recteur d'académie, intéressé à la politique des sciences - tous deux professeurs d'histoire et de philosophie des sciences. À la fois tour

d'horizon de la pensée scientifique - essentiellement aux XIX^e et XX^e siècles - et réflexion sur les sciences, l'ouvrage est le résultat d'un travail de longue haleine, nourri d'une collaboration de plusieurs années pour l'organisation d'un séminaire interuniversitaire d'histoire et de philosophie des sciences d'une grande vitalité.

Composé à trois mains, l'ouvrage s'enrichit de la différence des approches et de la complémentarité des points de vue et des spécialités de chaque auteur. Il trouve sa cohérence dans certains partis pris fondamentaux qui leur sont communs. C'est par exemple le recul à conserver par rapport à la diversité des disciplines scientifiques - sans négliger la nécessité d'approfondissements spécialisés et d'épistémologies régionales. C'est aussi le choix d'une stratégie internaliste qui met l'accent sur les développements intrinsèques des sciences plutôt que sur les conditions sociologiques, politiques, etc., de leur développement. L'aspect social de la science est traité sous l'angle de «la construction intersubjective de l'objectivité scientifique». De même, les trois auteurs se rejoignent sur certaines grandes questions propres à la philosophie générale des sciences : «celle de l'unité du réel, expliquant, sans la garantir, une éventuelle unité des sciences». Ils défendent «une interconnexion des sciences sans réduction», et un réalisme scientifique «fondé sur un critère repris de Cournot : les interventions sur la nature que nous inspirent nos théories scientifiques sont aptes, dans certaines circonstances, à rejoindre les processus naturels».

À partir de ces fondements, le livre déploie une réflexion foisonnante, multiplie les approches, classiques ou transversales, sans se limiter à la tradition de l'épistémologie française. Il applique en philosophie le mode de production communautaire du savoir scientifique, sans favoriser un modèle, mais en questionnant les modèles. Éclairer les problèmes, sans imposer de réponse, expliquer ce qu'on peut penser, des sciences, mais aussi du monde, sans dire ce qu'il faut croire - ou ne pas croire : plus qu'une leçon de philosophie des sciences, c'est une leçon de pensée.

Ajoutons que le livre est un bel outil de travail : notes et bibliographie fournies, index des noms et des matières très riche.

Marc Kirsch

SYMPOSIUM ANNUEL DU COLLÈGE DE FRANCE

GÈNES ET CULTURE

Enveloppe génétique et variabilité culturelle

Après «La vérité dans les sciences», dont les actes viennent de paraître chez Odile Jacob, le Collège de France avait retenu comme sujet de débat «Gènes et culture» pour ce second symposium.

Comme l'a souligné le Pr. J.P. Changeux en introduction, ces symposiums sont un moment privilégié d'échange entre des professeurs du Collège de France, des chercheurs extérieurs et le public. Cet esprit de rencontre, cher à l'institution, revêt une très grande importance : les disciplines ont tendance à se spécialiser et les chercheurs à travailler seuls, sans lien avec les autres domaines. Le thème, délibérément choisi pour les différentes représentations, les débats, les confrontations voire les erreurs auxquels il a donné lieu, a permis de nouer et de renouer le dialogue entre les diverses disciplines représentées.

Cette rencontre a remporté un vif succès et provoqué des discussions très animées.

Nous vous proposons quelques extraits des interventions de certains conférenciers que vous pourrez retrouver dans l'ouvrage qui sera publié prochainement dans la même collection.



De gauche à droite : MM. Jean-Pierre Bourgeois, Armand de Ricqlès, Jean-Louis Mandel, Éric Crubézy, Jean Gayon, Jean-Pierre Changeux et Gérard Fussman.

L'évolution des animaux et l'origine du cerveau par Guillaume Balavoine (CNRS)

(...) Le cerveau est généralement cité comme l'une des caractéristiques majeures qui différencient les vertébrés du reste des animaux. C'est un organe de structure complexe qui assure toute une série de fonctions : l'interprétation des signaux sensoriels, la coordination des mouvements, la mémoire, etc. L'efficacité avec laquelle ces fonctions sont remplies a souvent été considérée comme une explication du succès évolutif des vertébrés. En particulier, le cerveau aurait permis aux ancêtres des vertébrés de devenir des prédateurs très actifs. Notre bonne connaissance de l'arbre généalogique des vertébrés nous permet de comprendre comment le cerveau a évolué de façon diverse au sein des vertébrés. Par exemple, chez les mammifères, le cortex s'est développé de façon considérable en corrélation avec l'augmentation des facultés cognitives.

Par contre, nous ne connaissons pratiquement rien sur l'origine évolutive du cerveau. L'encéphale est présent sous une forme anatomiquement très élaborée chez tous les vertébrés, y compris chez ceux qui

sont les plus éloignés des mammifères sur le plan généalogique, les lamproies et les myxines. On ne trouve pas parmi les vertébrés actuels de véritable «stade intermédiaire» qui pourrait aider à comprendre comment cet organe complexe a évolué. Traditionnellement, on a considéré que le cerveau avait évolué progressivement chez les ancêtres directs des vertébrés et que les organes de type cérébral que l'on rencontre chez d'autres animaux n'ont pas de rapport direct avec l'encéphale des vertébrés. Cette théorie semble être solidement établie par le fait qu'on ne trouve pas de cerveau chez les animaux qui sont les plus proches parents des vertébrés, c'est-à-dire les ascidies et les amphioxus. Ces animaux sont généralement désignés sous le terme de «procordés». Ils forment avec les vertébrés le groupe des cordés. Les ascidies sont des animaux fixés en forme de sac, sans tête, qui se nourrissent en filtrant l'eau de mer. En guise de cerveau, ces animaux n'ont qu'un petit ganglion neural innervant certains muscles. Les amphioxus, des animaux ressemblant vaguement à de petits poissons, vivent enfouis dans le sable marin et filtrent eux aussi les particules organiques de l'eau. (...)



Les intervenants de gauche à droite : MM. Jean Gayon, Jean-Louis Mandel, Guillaume Ballavoine, Jean-Pierre Bourgeois, Jean-Jacques Hublin, Éric Crubézy.

Évolution culturelle : le spectre des possibles par Jean Gayon (Paris I)

(...) Le mot «culture» est pris au sens conventionnel moderne qu'il a dans le vocabulaire de la sociologie et de l'anthropologie. Margaret Mead l'a défini avec précision au milieu du siècle dernier : «Par "culture", nous entendons l'ensemble des formes acquises de comportement qu'un groupe d'individus, unis par une tradition commune, transmettent à leurs enfants». Margaret Mead illustre cette définition par une liste non limitative d'exemples, incluant, «non seulement les traditions artistiques, scientifiques, religieuses et philosophiques d'une société, mais encore ses techniques propres, ses coutumes politiques et les mille usages qui caractérisent la vie quotidienne : modes de préparation et de consommation des aliments, manière d'endormir les petits enfants, mode de désignation du président du conseil, procédure de révision de la Constitution, etc.» Ainsi comprise, la culture consiste en un ensemble d'habitus qui ont en commun trois caractères : ces habitus sont des formes typiques de comportement social, ils sont transmissibles, et cette transmission se fait par apprentissage ou imitation dans un contexte de communication sociale. Cette caractérisation de la culture exclut les comportements ayant valeur d'idiosyncrasies individuelles ainsi que les schémas innés de comportement social. (...)

Les actes du symposium paraîtront aux Éditions Odile Jacob en octobre 2003.

Babillage et culture par Bénédicte de Boysson-Bardies (CNRS)

(...) La première définition donnée par le Larousse du mot «Culture» est action de cultiver. En proposant le titre «Babillage et culture», je voudrais montrer comment, très tôt, la langue maternelle «cultive» le cerveau génétiquement disposé au langage du jeune enfant.

Toutes les langues possèdent une structure phonétique et prosodique, toutes les langues sont des systèmes fonctionnels transportant du sens en liant de façon arbitraire les sons aux sens. Enfin les langues humaines dressent du monde des cartes différentes transmises par un entourage social et culturel. Au cours des 18 premiers mois de vie, l'écoute de sa langue maternelle permet à l'enfant d'effectuer trois «récoltes» à partir des entrées linguistiques :

- il extrait un modèle de la structure phonétique et prosodique de la langue,
 - il découvre l'existence de «mots» avec l'arbitraire du lien sons -sens
 - il repère des modes de productions appropriés à sa langue et à son entourage.
- Le cerveau n'est pas une terre vierge*

Mais ces récoltes ne se font pas sur une terre vierge. Le cerveau de l'enfant est nanti de neurones et de dons !

Ces trente dernières années d'études sur les capacités biologiquement inscrites des nourrissons pour le langage ont montré qu'ils possédaient la capacité de faire des discriminations fines sur les dimensions phonétiques. Ainsi, les nouveau-nés sont sensibles à la plupart des contrastes phonétiques que l'on trouve les langues. (...)

Les bases cérébrales d'une acquisition culturelle : La lecture par Stanislas Dehaene (INSERM)

(...) Lorsque nous lisons un texte, nous n'avons pas conscience de la difficulté et de la complexité des opérations qui sont réalisées par notre système visuel. En une fraction de seconde notre cerveau reconnaît les mots et accède à leur sens. Cette opération est plus complexe qu'il n'y paraît. D'une part, notre système visuel s'adapte aux multiples variations de forme des mots. Ainsi, nous savons reconnaître le mot «quatre», que celui-ci soit présenté en majuscules ou en minuscules, dans une police inhabituelle, et quelle que soit sa taille. Nous sommes même capables de lire des mots dans lesquels une lettre sur deux apparaît en MiNuScUIEs. D'autre part, nous sommes étonnamment sensibles aux minuscules différences qui, parfois, distinguent deux mots très différents, tels que «deux» et «doux». Il est clair, enfin, que cette capacité résulte d'un long apprentissage. Ce qui distingue deux mots dans une langue peut n'avoir aucune importance dans une autre. L'apprentissage de la lecture semble inculquer à notre cerveau un sens nouveau, celui de percevoir, en un clin d'oeil, les traits visuels qui sont pertinents pour la lecture et ceux qui ne sont pas. Selon que nous apprenions à lire le chinois, l'hébreu ou les hiéroglyphes, notre cerveau saura reconnaître sans hésitation ces caractères, ou au contraire n'y verra que des formes abstraites et impossibles à décoder.

La lecture pose au neurobiologiste un paradoxe. Cela ne fait que quelques milliers d'années que l'humanité a inventé l'écriture. L'architecture de notre cerveau n'a donc pas eu la possibilité de s'adapter aux difficultés particulières que pose la reconnaissance des mots. (...)



Marlé, Peter R. Marler, Mme Bénédicte de Boysson-Bardies, MM. Georges Guille-Escuret, Daniel Shulz, Stanislas Dehaene, Bernard Walliser, Dan Sperber.

AUX FRONTIÈRES DE LA PHYSIQUE



Le colloque «Aux frontières de la physique» s'est déroulé les 4 et 5 octobre 2002 en hommage à Jean Trân Thanh.

Ces conférences ont permis de réfléchir à l'avenir de la recherche en physique des particules et en astrophysique. Cinq titulaires du Prix Nobel en ont été orateurs et ce sont de jeunes physiciens français qui ont exposé l'état actuel de la recherche et ses perspectives à long terme.

Jean Trân Thanh Vân, un scientifique humaniste et fédérateur

Né en 1937 au Viêt-nam, Trân Thanh Vân arrive en France à l'âge de 17 ans. Quelques mois plus tard, il devient titulaire du baccalauréat, puis d'une licence ès sciences en 1957. Sous l'impulsion du professeur Maurice Lévy, il s'oriente vers la Physique des particules, et entame à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm une thèse de Physique théorique sur la structure du neutron, sous la direction du professeur Michel Gourdin.



Ce Physicien théoricien des particules est devenu un spécialiste des interactions nucléaires fortes. Il a effectué l'essentiel de sa carrière au Laboratoire de Physique Théorique d'Orsay, ce qui ne l'a pas empêché de développer un incroyable réseau d'amitiés sincères et profondes dans toute la communauté internationale des Physiciens des particules, mais aussi avec des astrophysiciens, des physiciens du solide et des biologistes.

En tant que physicien émérite, Trân Thanh Vân pourra consacrer encore plus de temps à son action humanitaire en faveur des enfants orphelins du Viêt-nam, par le biais de l'association «aide à l'enfance du Viêt-nam» que sa femme et lui ont fondée en 1970.

En 1966, il organise à Moriond (village des Alpes) un colloque scientifique auquel participent une trentaine de ses collègues. Il réitère l'opération chaque année depuis lors, et ce rendez-vous annuel devient rapidement l'une des principales occasions de présenter et de débattre de résultats nouveaux en Physique des particules.

En 1980, la variété des sujets à aborder le conduit à organiser plusieurs colloques regroupant une centaine de chercheurs chacun, en parallèle ou lors de deux semaines consécutives. On y traite d'interaction nucléaire forte, d'interactions électro-

faibles, d'astrophysique, de cosmologie, de physique mésoscopique (la physique des solides de petites dimensions), de physique atomique, de biologie.

En 1973, Trân Thanh Vân fonde les «éditions Frontières», dans le but principal d'éditer convenablement les actes des conférences qu'il organise. Cela permet de diffuser ces actes dans un grand nombre de bibliothèques, et de faire mieux connaître les résultats qui y ont été discutés.

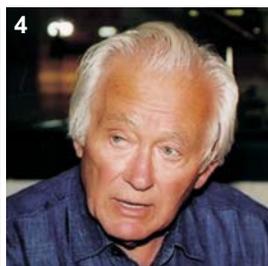
En 1989, il organise une conférence dans le cadre prestigieux du Château de Blois, à l'occasion du 25^e anniversaire de la découverte de la violation de «CP». À quatorze reprises depuis cette date, Trân Thanh Vân a organisé des conférences prestigieuses au Château de Blois.

En 1995, au prétexte que l'éclipse de soleil y est totale, il organise une conférence et une école d'été au Viêt-nam. Il réitère l'opération (sans éclipse de soleil cette fois) en 1997, 1999 et 2001.

L'apport principal de Trân Thanh Vân consiste en une réflexion très approfondie sur les actions concrètes qui permettent à la connaissance scientifique de progresser.



Quatre Prix Nobel :
1. Jérôme I. Friedman (1990),
2. Sheldon L. Glashow (1979),
3. Carlo Rubbia (1984)
4. Georges Charpak (1991)



HENRIK ABEL, AUJOURD'HUI

Le bicentenaire de la naissance du grand mathématicien norvégien Niels Henrik ABEL (1802-1829) a donné lieu à plusieurs initiatives importantes prises par ses compatriotes. Ils ont organisé en particulier un grand colloque international dédié à la mémoire d'Abel qui s'est tenu à Oslo en juin 2002.

Au cours de ce colloque la création d'un prix annuel de mathématiques, le "prix Abel", a été annoncée. Ce prix sera décerné à la même date que le prix Nobel de la paix et devrait pallier à l'absence d'un prix Nobel en mathématiques.

Les mathématiciens norvégiens ont également décerné à l'occasion du bicentenaire d'Abel, dix doctorats Honoris Causa de l'Université d'Oslo à des mathématiciens mondialement reconnus pour leurs travaux. Parmi eux se trouve Jean-Pierre Serre, professeur au Collège de France dès l'âge de 29 ans. En conjonction avec la remise du doctorat de M. Serre, le Collège de France et l'Ambassade de Norvège

ont organisé un colloque en l'honneur d'Abel et Serre. Les trois exposés de l'après-midi du 26 novembre 2002 ont chacun montré une facette de l'éclatante aventure mathématique de Niels Abel. La conférence de G. Ellingsrud a bien montré, documents à l'appui, les difficultés d'Abel dans son séjour à Paris pour pouvoir faire connaître ses découvertes dans le cercle très fermé des mathématiciens français de l'époque. Les exposés de J.-B. Bost et J.-F. Mestre ont mis en évidence l'influence toujours si présente des idées d'Abel et ont montré les liens étroits qui les relient avec deux thèmes principaux de l'œuvre de



J.-P. Serre : la symbiose entre la géométrie analytique et la géométrie algébrique, et le lien entre fonctions elliptiques et la théorie "de Galois" (largement anticipée par Abel).

La cérémonie de nomination de J.-P. Serre comme docteur Honoris Causa de l'Université d'Oslo, qui a eu lieu en présence de Rolf T. Andersen, Ambassadeur de Norvège et de J. Glowinski, Administrateur du Collège de France, fut sobre et émouvante. Mme Anne-Brit Kolstø, vice-présidente de l'Université d'Oslo, en toge académique, a évoqué les activités et les projets de cette université et l'importance

d'Abel comme source d'inspiration pour les jeunes scientifiques norvégiens, et a ensuite présenté l'œuvre de J.-P. Serre. Celui-ci, invité à s'exprimer après la remise de son diplôme a expliqué, dans son style inimitable, qu'il était difficile au récipiendaire d'un tel honneur de répondre puisqu'on n'avait à cette occasion que le choix entre critiquer les éloges que l'on venait d'entendre et

les approuver, ce qui est pire...

La cérémonie a été suivie par une réception offerte par l'ambassadeur de Norvège dans les salons du Collège de France. ■

Alain Connes et Don Zagier
Professeurs

Niels Henrik Abel
1802-1829

Né le 5 août 1802 à Finnøy (Norvège)

1818 : Ses aptitudes en mathématiques se révèlent, il est qualifié de «génie des mathématiques»

1821 : Début des études universitaires

1823 : Première publications de ses travaux

1826 : Il envoie son mémoire à l'Institut de France

1827 : Perte de son mémoire

1828 : Nommé professeur à la Haute École Militaire, puis à l'Université.

1829 : Il rédige les grandes théories de son «mémoire parisien», le sauvant pour la science, et meurt le 6 avril, à l'âge de 26 ans.



Pr. Jean-Pierre Serre, titulaire de la chaire *Algèbre et géométrie*, de 1956 à 1994.



M. Rolf T. Andersen, *Ambassadeur de Norvège en France* et Mme Anne-Brit Kolstø, *Vice-Présidente de l'Université d'Oslo*



Mme Anne-Brit Kolstø, *Vice-Présidente de l'Université d'Oslo* et le Pr. Jean-Pierre Serre

JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE LA SECTION DE RECHERCHE DE L'INSTITUT CURIE

Les Journées Scientifiques de la Section de Recherche de l'Institut Curie, session 2002-2003, se sont tenues les 9 (dans le grand amphithéâtre de l'Institut Océanographique) et 10 (dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre du Collège de France) janvier 2003. Ces journées sont l'occasion pour les chercheurs, personnels et médecins de l'Institut de présenter leurs travaux et projets de recherche, toutes disciplines et tous intérêts confondus. Comme chaque année, ces journées ont été l'occasion de faire progresser la longue tradition d'interdisciplinarité de l'Institut, et de réfléchir en commun sur un ensemble de thématiques scientifiques ayant pour l'essentiel en commun de façon directe ou indirecte la lutte contre le cancer. La matinée du 10 janvier a été consacrée à la présentation des «programmes Incitatifs Coopératifs» ou «PIC» : Ces programmes réunissent, sur une base pluriannuelle, des chercheurs de disciplines différentes (biologistes, physiciens, chimistes et cliniciens) autour de problématiques ciblées. Jean-François Joanny et Pascal Silberzan ont présenté le PIC «Physique à l'échelle de la Cellule», Geneviève Almouzni le nouveau programme «Paramètres épigénétiques dans la réponse aux



MM. Michel Bornens et Pierre Pouillard

agents génotoxiques et le contrôle du cycle cellulaire», et Christian Bonnerot le programme «*Immunothérapie antitumorale*». L'ADIC (association des doctorants et postdoctorants de l'Institut), qui œuvre à favoriser la coopération entre étudiants et jeunes chercheurs et leur insertion professionnelle, a été présentée par sa présidente, Nathalie Delgehr. Enfin, la matinée s'est terminée par un passionnant débat sur les interactions possibles et souhaitables entre recherche fondamentale et prise en charge médicale dans le domaine du cancer. Les contributions des Professeur Souhami, Directeur du Clinical Research Development and Training - Cancer Research U.K.-Londres, Pierre Pouillard (Section Médicale de l'Institut) et Michel Bornens (Section de

Recherche) ont en particulier montré l'importance d'une typologie moléculaire individualisée des cancers, pour une meilleure prise en charge, mais aussi les difficultés que cette nouvelle approche pose au niveau des protocoles, et insisté sur les besoins d'organiser les essais cliniques sur une très grande échelle pour pouvoir en tirer des conclusions significatives. Après un buffet délicieux et convivial organisé dans le cadre somptueux du hall, l'auditoire s'est à nouveau réuni pour une session intitulée «Pathologies et diagnostics», au cours de laquelle ont été présentés et discutés de nouvelles stratégies et de nouveaux outils pour le traitement et le diagnostic, dans le domaine du cancer mais également d'autres maladies telles que le SIDA et la maladie d'Alzheimer. ■



Pr. Robert Souhami

ACTION CONCERTÉE CONSULTATIVE DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

En 2000, le Ministère de la Recherche a lancé un programme national de soutien de la recherche dans les domaines de la Biologie du Développement et de la Physiologie Intégrative sous la forme d'une Action Concertée Incitative, qui a été reconduite en 2001 et 2002. L'objectif principal du programme est de rapprocher les deux champs thématiques qui ont évolué séparément, mais qui ont en commun de placer l'organisme entier au centre de leurs préoccupations. Ainsi, l'action, qui est chapeautée par un comité scientifique international composé de physiologistes et de biologistes du développement, a pour

but de privilégier les démarches pluridisciplinaires de biologie intégrative appropriées dans l'ère post-séquençage.

Afin de favoriser les échanges entre les laboratoires participant à ce programme et pour faire le point de ce qui a été accompli, aussi bien sur le plan des résultats individuels que de l'interpénétration des deux thématiques, un colloque s'est tenu les 24-25 janvier 2003 dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre au Collège de France. Il a réuni les responsables des projets qui ont été financés et leurs collaborateurs. Le programme comprenait, en dehors de 173 communications affichées, 5 conférences plénières représentant les

différents champs disciplinaires, un symposium mettant en exergue des projets situés à l'interface entre la physiologie et la biologie du développement, et une table ronde. ■



Mme Elisabeth Giacobino, Directrice de la Recherche au Ministère de la Recherche

CONFÉRENCE M.U.R.S.

Principe de précaution et catastrophisme éclairé

par Jean-Pierre Dupuy

Conférence donnée le 15 octobre 2002

Le mode de développement scientifique, technique et économique du monde industriel souffre d'une contradiction rédhitoire. Il se veut, il se pense comme universel. Et pourtant il sait désormais que son universalisation se heurte à des obstacles internes et externes inévitables.

Nous sommes au pied du mur. Nous devons dire ce qui compte le plus pour nous : notre exigence éthique d'égalité, qui débouche sur des principes d'universalisation, ou bien notre mode de développement. Ou bien le monde industriel s'isole, ou bien, s'invente un autre mode de rapport au monde, à la nature, aux choses et aux êtres, qui aura la propriété de pouvoir être universalisé à l'échelle de l'humanité.

Mais nous avons le «principe de précaution». Malheureusement, lorsque le principe de précaution énonce que l'incertitude scientifique ne doit pas retarder la mise en œuvre d'une politique de prévention, il se trompe complètement sur la nature de l'obstacle qui nous empêche d'agir. Ce n'est pas l'incertitude, scientifique ou non, qui est l'obstacle, c'est l'impossibilité de croire que le



pire va arriver. Il y a de la naïveté à faire dépendre la mise en œuvre du principe de précaution de «l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment», ainsi que le fait la loi Barnier sur l'environnement. Il est ainsi sous-entendu qu'un effort de la recherche scientifique pourrait venir à bout de l'incertitude en question, qui ne serait là que de façon purement contingente. Or, dans le cas des écosystèmes comme dans celui des systèmes techniques, l'impossibilité de prévoir les conséquences lointaines de nos actes n'est pas due à l'insuffisance temporaire de nos connaissances. C'est une impossibilité de principe qui résulte de la complexité intrinsèque de ces systèmes. Les cas ne sont

pas rares où la recherche scientifique accroît l'incertitude, au lieu de la réduire, précisément parce qu'elle nous fait découvrir des complexités inattendues.

La question de la catastrophe future engage toute une métaphysique de la temporalité. La catastrophe, comme événement surgissant du néant, ne devient possible qu'en se réalisant. C'est bien là la source de notre problème. Car s'il faut prévenir la catastrophe, on a besoin de croire en sa possibilité avant qu'elle se produise. Si, inversement, on réussit à la prévenir, sa non-réalisation la maintient dans le domaine de l'impossible, et les efforts de prévention en apparaissent rétrospectivement inutiles. On propose une voie pour sortir de l'impasse. ■

Une autre conférence a été donnée le 10 décembre 2002 par M. Michel Callon, Professeur à l'École des Mines sur le sujet suivant : «Science et société, les trois traductions». Deux autres conférences sont prévues les 22 avril et 10 juin 2003 (voir l'agenda).



Pr. Emmanuel Le Roy Ladurie, titulaire de la chaire d'Histoire de la civilisation moderne de 1973 à 1999.

● La série «Mémoire du Collège de France» vient de s'enrichir d'un troisième

document tourné vendredi 13 décembre 2002. Cette fois, c'est Emmanuel Le Roy Ladurie qui a retracé sa carrière devant la caméra de Ramdane Issaad et de son équipe. En une matinée et trois heures de rushes bêta numérique, M. Le Roy Ladurie a relaté sa carrière d'historien, fabriquant ainsi une archive, ce qui n'est pas dans ses coutumes.

Gilles L'Hôte

● La BBC est venue interviewer M. Xavier Le Pichon, le 21 novembre 2002, à la suite de la remise du Prix Balzan qu'il a reçu le 13 novembre à l'Accademia dei Lincei



Pr. Xavier Le Pichon, titulaire de la chaire de Géodynamique depuis 1986.

(Rome), du Président de la République italienne M. Carlo Azeglio Ciampi.

TOURNAGES

AUTRES JOURNÉES

- 18 octobre 2002 : Journée du Réseau des Sciences cognitives d'Ile-de-France
- 21 octobre 2002 : Journée franco-italienne de Neurosciences de l'Action.
- 8 novembre 2002 : Journée de

l'Institut de Biologie.

- 29 novembre 2002 : Réunion de la Société d'Histoire littéraire de la France.
- 7 février 2003 : Symposium «Cold atoms and quantum information» (Pr. C. Cohen-

RENDEZ-VOUS AVEC ANDRÉ MIQUEL

M. André Miquel a été titulaire de la chaire de *Langue et littérature arabes classiques* de 1976 à 1997 et Administrateur du Collège de France de 1991 à 1997.

Extraits de l'interview réalisé par Lucien Bitterlin pour le journal «France Pays Arabes» de juin 2002

France-Pays Arabes : André Miquel, vous êtes agrégé de grammaire, Docteur ès Lettres, vous avez fait vos études à Montpellier, lycée et université, puis à l'École normale supérieure. Pourquoi avez-vous aussi décidé d'apprendre l'arabe en 1950 ?

André Miquel : De 1950 à 1952, j'ai fait de l'arabe pour mon plaisir, sans trop savoir où cela me mènerait, hors de toute idée de carrière universitaire. J'ai suivi quelques cours de Régis Blachère aux Langues O. (aujourd'hui INALCO), mais j'ai commencé seul, avec un étudiant marocain qui me corrigeait mes versions et mes thèmes. À la fin de l'année universitaire 50-51, je suis allé présenter à Régis Blachère une traduction de la version arabe du «*Cantique des cantiques*». Gérard Troupeau, mon vieil ami, m'a dit plus tard : «Normalement Blachère aurait dû te renvoyer sèchement». Or il m'a très bien reçu, m'a fait parler de moi et m'a déclaré : «Tout cela est très joli, mais je vous attends à la rentrée, et je vous mettrai un texte arabe qu'il faudra me lire et me traduire». Pendant les quatre mois qui ont suivi, j'ai fait de l'arabe, pendant dix heures par jour. C'est ainsi que j'ai réussi mon examen de passage avec Régis Blachère, à l'automne 1951. J'ai fait un diplôme supérieur d'arabe, qui était déjà une traduction, partielle, d'un géographe arabe du Moyen-Âge.

Vous pensiez que l'arabe vous serait utile pour votre carrière ?

Pas du tout. J'avais envie d'être diplomate. Je suis allé ensuite en Syrie, en tant que boursier de l'Institut Français d'Études Arabes de Damas, l'IFEAD, que dirigeait Henri Laoust, pour me familiariser un peu plus avec le monde arabe et sa langue. Ensuite, je suis rentré en France pour faire mon service militaire. Et comme



il n'y avait pas de poste dans les Instituts de l'étranger au Caire ou Damas, je me suis retrouvé archéologue en Éthiopie, par les soins du ministère des Affaires étrangères.

André Miquel a été choisi comme premier lauréat du Prix Arabo-Français, pour l'année 2002. Ce prix est décerné par le Conseil des Ambassadeurs Arabes en France.

Vous avez été secrétaire général de la section d'archéologie de l'Institut éthiopien d'études et de recherches d'Addis-Abéba en 1955 et 1956.

Comme je n'avais pas la foi archéologique, car j'étais loin de mes bases, bien qu'en territoire sémitique par les langues éthiopiennes, je suis rentré en France. Après un an d'enseignement au lycée de Clermont-Ferrand, j'ai été appelé au Quai d'Orsay, à la Direction générale des Affaires culturelles et techniques, sous-direction de l'Afrique et l'Asie, au service de l'enseignement.

Vous voilà arrivé à la diplomatie, c'est ce que vous désiriez ?

En effet. J'avais terminé une thèse complémentaire. Ma carrière allait m'amener

au Caire, où je devais faire une thèse principale sur «cinéma et littérature dans l'Égypte contemporaine». Ensuite au bout de quelques années passées dans les postes culturels à l'étranger, je pensais demander ma mutation à la carrière diplomatique au tour extérieur. C'est l'Égypte qui a été le tournant de ma vocation.

C'était l'époque de la guerre d'Algérie. Votre arrivée en Égypte se situe en 1961 ?

C'est l'hiver 1961-1962, où se déroule le procès des «diplomates du Caire», où je me suis retrouvé avec des collègues diplomates accusés de complot contre l'État. Dans ces cinq mois de prison, j'ai réfléchi sur la voie que j'avais prise et constaté que je n'étais pas fait pour la diplomatie. J'ai alors estimé qu'il n'y avait pas de plus beau métier que d'être enseignant, chercheur, et plus encore écrivain.

L'Égypte, ce n'est pas seulement cette période pénible pour vous. Vous y êtes retourné, notamment pour y faire des conférences, pourtant vous aviez été marqué par ce que vous avez vécu en prison ?

Oui, parce que j'étais arrivé en Égypte à la fin septembre 1961, et que j'ai été emprisonné dès la fin novembre. Je n'ai connu l'Égypte que durant deux mois. Nous avons été libérés en avril 1962, après la libération d'Ahmed Ben Bella.

Le Président Nasser, après les accords d'Evian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie, vous a fait libérer.

Le procès a été suspendu sine die. Nous avons été mis dans le premier avion en partance pour la France. Et puis on n'en a plus entendu parler.

Après ce séjour en Égypte, vous serez maître-assistant d'arabe à la faculté des Lettres d'Aix-en-Provence de 1962 à 1964, puis de

Sociologie de la Langue et de la Littérature arabe, à la VI^e section de l'École pratique des Hautes Études, 1964-1968, et maître de conférences à l'Université de Paris VIII (Vincennes 1968-1970). Vous êtes une sommité dans l'enseignement de la langue, de la culture, de la civilisation arabes. Vous avez fait beaucoup pour donner une autre image du monde arabe.

Quand je suis revenu à l'Université, mon premier projet était plutôt de retourner à la littérature comparée. Je voulais montrer de quel apport la littérature classique pouvait être dans le concert de la littérature universelle, autour des grands thèmes qui font la littérature universelle à savoir l'amour, la mort, l'inquiétude, l'au-delà, les sentiments humains les plus banals, mais qui font souvent la plus grande littérature.

Le départ de Régis Blachère en 1970, lorsqu'il prit sa retraite, a fait que je lui ai succédé dans sa chaire de langue et littérature arabes classiques. C'est cela qui a fait de moi un arabisant. De toute façon, littérature comparée ou littérature arabe, j'ai toujours pensé qu'une bonne partie des conflits entre les civilisations venait d'une grande méconnaissance. Il me semblait que notre pays, et l'Occident plus généralement, souffrait d'une grave carence en matière de connaissance de ce monde. Sur un point très précis : nous sommes très fiers en Occident, de notre Moyen-Âge, parce que nous estimons, à bon droit sans doute, qu'une bonne partie de nos racines se situe là. Le raisonnement est a fortiori valable pour les pays arabes, pour les pays du Proche-Orient puisque c'est là, dans les grands siècles du Moyen-Âge arabe, que se place la grande civilisation qui s'exprime dans cette langue. Parce qu'il ne faut pas oublier qu'entre les années 750 et 1250, la civilisation arabe a été l'une des plus grandes, et peut-être la plus grande de la civilisation universelle, sur le plan de la littérature, de l'expansion des sciences, et des arts, etc.

Vous devenez professeur au Collège de France de 1976 à 1997. Quel est le public d'un professeur au Collège de France ? Que fait-il ?

Le Collège de France se situe à part de l'Université. C'est l'occasion donnée à un professeur, comme le disait Braudel dans

une formule célèbre : «d'enseigner ce qu'il cherche». Autrement dit, qu'aucun cours ne peut être distribué d'une année sur l'autre. C'est une obligation à une recherche renouvelée en permanence. Il s'adresse à un public qui veut bien écouter votre cours, collègues, étudiants, mais aussi le grand public qui veut parfaire une culture générale, et également à tous ceux qui voudront lire les livres que vous avez écrits, et qui se rapportent au cours que vous prononcez.

Ces livres-là sont-ils largement diffusés, ou très moyennement ? De toute façon la littérature arabe est aujourd'hui beaucoup mieux connue qu'elle ne l'était il y a trente ans.

C'est exact. Il faut à ce sujet rappeler le rôle tenu par Pierre Bernard, le fondateur des Éditions Sindbad, de la Bibliothèque Arabe, dont Actes Sud a repris l'héritage.

En fait, ce que l'on peut produire en tant que professeur au Collège de France, ressort à deux types de littérature : la littérature savante qui se publie dans des maisons spécialisées, mais également, quand on le peut, une littérature de vulgarisation.

En sus de certains livres de vulgarisation que j'ai écrits lorsque j'ai travaillé du point de vue de l'histoire et de la sociologie, sur les histoires d'amour de la vieille Arabie du VII^e siècle, j'ai publié chez Pierre Bernard le résultat de mon cours au Collège de France, parallèlement une anthologie de ces poèmes d'amour, et en même temps, un roman de ce poète tel que l'avait fabriqué la légende arabe du Moyen-Âge. C'est un cas un peu extrême portant sur un seul sujet, mais on peut envisager, en effet, qu'un professeur au Collège de France, qui est parfaitement libre, ait à côté de sa production proprement scientifique une production plus axée vers la vulgarisation. Je n'aime pas ce mot, car il est un peu dépréciatif, et il exprime mal la nécessité où nous sommes, s'agissant de la civilisation d'expression arabe, d'une bonne vulgarisation.

Et ce tout autant pour le public qui, d'origine arabe, en France, ne connaît pas toujours l'histoire de sa propre civilisation.

C'est évident. Mes meilleurs souvenirs d'enseignant sont les années passées à Paris VIII et Paris III (Censier), notamment dans les séminaires avec les étudiants confirmés qui faisaient des thèses. J'ai vécu alors des échanges inoubliables

avec eux. J'apportais une certaine manière de voir les textes, et je constatais que les étudiants d'origine arabe n'étaient pas habitués à cette lecture. Mais ils m'apportaient à moi, Français, venu tard à l'arabe, bien des éléments que je connaissais mal. Une bonne partie de mes recherches est née de ces entretiens,

Le grand public ignore souvent ce que l'on doit aux Arabes, dans le langage commun. Dans l'émission récente de Patrick de Carolis «Des racines et des ailes», Dominique Baudis, le président du C. S. A., et une historienne qui vit en Syrie, ont énuméré toute une série de noms communs d'origine arabe : l'aubergine, les haricots, la jupe, l'alcool, l'alambic, etc. Vous avez souvent donné ces exemples de vocabulaire de la vie courante d'origine arabe.

J'avais soumis à Le Roy Ladurie, à partir d'un texte d'un géographe arabe de la fin du X^e siècle, Palestinien d'origine, une liste des plantes qui poussent dans le jardin de son pays. Un mot, croyais-je, signifiait le chardon. Or Le Roy Ladurie m'a dit que ce n'était pas le chardon, mais l'artichaut, le chardon sauvage acclimaté là, dans les jardins de Palestine, prêt à entreprendre avec d'autres espèces, sa grande migration vers les jardins d'Occident.

Vous avez été administrateur général de la Bibliothèque nationale de 1984 à 1987, et administrateur du Collège de France de 1991 à 1997. Vous êtes membre également de la Commission de l'IFEAD, et vous avez appartenu à la Commission de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire en 1984, et ce pendant plusieurs années. Vous avez également été administrateur et vice-président de l'Institut du Monde arabe.

J'ai été heureux de participer à cette entreprise de l'Institut du Monde arabe, à cette époque charnière où s'est décidé le choix définitif du site de l'IMA en bord de Seine, ainsi que le projet architectural de Jean Nouvel, et surtout la destination de l'Institut. Nous avons été d'accord, les ambassadeurs arabes membres du Conseil et les membres français du Conseil, pour estimer que cet Institut avait vocation surtout à donner le goût du monde arabe à un très large public français. Je crois que le pari a été tenu quand on voit le succès des expositions qui s'y tiennent. Pour le travail de recherche plus en profondeur, nous estimions que cet Institut

devait être un lieu d'accueil pour les chercheurs sur le monde arabe contemporain. Nous convenions que du côté classique, c'était la responsabilité des universités, mais nous constatons qu'il manquait une institution pour parler aux Français qui le souhaitaient, du monde arabe tel qu'il était aujourd'hui. Là aussi, le pari a été tenu.

Et l'INALCO, «Les Langues O» ?

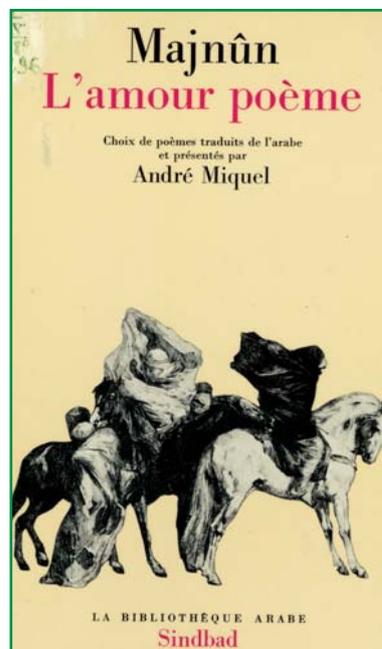
J'y ai passé une année. Mais c'est surtout là où, je le répète, j'ai rencontré le professeur Régis Blachère. C'est un homme qui m'a toujours compris. Je lui disais que l'arabe m'intéressait, mais je ne savais pas trop comment l'utiliser. Il m'a répondu qu'il m'aiderait à progresser. Et plus tard, lorsqu'il m'a fait l'honneur de me tutoyer, il m'a dit que je ne l'avais pas déçu.

Nous n'avons pas encore parlé de vos livres. Combien en avez-vous publié ?

Je dois en être au cinquante-sixième, ou cinquante-septième, dont une quinzaine d'ouvrages littéraires, romans et autres. J'ai écrit une quarantaine de livres sur le monde arabe.

Je ne me considère pas comme un historien. Par contre, à la demande de Braudel, j'ai écrit «L'Islam et sa civilisation». Je lui avais dit que je n'étais pas historien, et il m'avait répondu : «tu n'as que le devenir pour écrire ce livre». Je sais le travail que cela m'a coûté. Cela a été une parenthèse dans ma vie. Dans la mesure où j'ai un peu flirté avec l'histoire, c'était à l'occasion de mon travail de «littérature». Ce que j'estime être mon travail scientifique, ce sont mes quatre tomes sur la géographie humaine du monde musulman autour de l'an mille. Ce qui m'intéressait, ce n'était pas de faire un travail d'historien, de savoir si ce que les voyageurs voyaient était vrai, c'était de mettre sur la table, là, tel qu'ils me le disaient, ce qu'ils voyaient. Et de faire la part de la réalité, des rêves, des souhaits, des erreurs, des regrets. Autrement dit, de répondre à des questions simples. Exemple : «qu'est-ce qu'un Chinois pour un Arabe des années neuf cents-mille ? Pour le monde des hommes, qu'est-ce qu'une ville ? Qu'est-ce qu'un impôt ?» Il fallait savoir comment ils y répondaient. En clair ou par leurs sous-entendus. Autrement dit, c'est une façon de voir l'histoire que j'ai partagée avec de véritables historiens plus connus que moi, je pense à Duby, à Le Goff. Mais nous étions tous à penser la même chose sur la façon dont nous

devons regarder «les autres». Non pas seulement faire des constats de faits matériels prouvés par l'histoire, mais aller plus avant dans ce qu'il était convenu d'appeler autrefois «l'histoire des mentalités».



Pouvez-vous nous parler un peu de Majnûn ?

Ce qui se passe en Méditerranée orientale m'interpelle quotidiennement. C'est peu dire que j'en souffre. Je souhaite ardemment que la paix revienne. Comment ? Je n'en sais rien. Je viens d'achever de traduire mon cher Majnûn, mon «poète d'amour». Je me dis que par les temps qui courent, ce sera mon message à moi, de terminer ma carrière de savant sur un message d'amour et de paix.

Lorsque je suis allé aux études arabes, ce n'était pas avec des idées préconçues sur l'Islam et les Arabes. Je voulais savoir si les arabes partageaient avec moi un certain nombre de réactions devant la vie. Au départ je fus assez déçu car nos «vieux maîtres» pensaient que la poésie était faite de clichés. Comme si toute la poésie, de par le monde, n'était pas nourrie de clichés, avec les mêmes thèmes : comme la nature, la mort, Dieu, l'espérance, la résurrection et le reste !

Après m'être plongé dans les traités de savants arabes du Moyen-Âge, qui m'expliquaient ce qu'était leur poésie, j'y suis entré. J'ai compris que ces poètes arabes disaient, à leur manière, les mêmes choses que nous : qu'ils aimaient, qu'ils se désespéraient, qu'ils étaient sujets à la colère,

à des violences et à des repentirs. Ce message de Majnûn est dans l'amour d'un homme et d'une femme et de ce que cela comporte de regrets, de désillusions, d'espairs forcenés et aussi d'espairs dans l'au-delà, si après la mort nos âmes s'y trouvaient, comme il le dit dans un très beau vers. Que tout cela, finalement, a valeur éternelle. J'espère, que moi disparu, j'aurai contribué à faire connaître Majnûn et quelques autres.

Vous aurez contribué surtout à faire connaître, estimer et respecter le monde arabe.

J'ai essayé. Je ne suis pas thuriféraire. Quelques-uns m'ont reproché de voir en rose la grande civilisation arabe du Moyen-Âge. J'ai toujours dit, en ces temps du très long Moyen-Âge, qu'il y avait un pouvoir central qui permettait aux gens d'autres religions, les juifs et les chrétiens, d'exercer leur culte en toute liberté, même si c'était moyennant un impôt. Il est vrai qu'aujourd'hui, ce n'est pas de tolérance, d'un acte octroyé par le pouvoir, que nous avons besoin, mais d'humanité, de fraternité et de compréhension mutuelle. Il reste qu'en ces hautes époques, dans un siècle qui émergeait à peine de la barbarie, il y a eu là, de l'Espagne jusqu'à l'Asie centrale, un empire qui a essayé de faire vivre dans la paix les communautés dont il avait la charge, à commencer par celles qui ne partageaient pas tout à fait sa religion, même s'il s'agissait des religions abrahamiques. Il y a eu dans cette grande civilisation arabe des déficiences, des «bavures», mais beaucoup plus de domaines qui lui donnaient sa grandeur.

Je suis persuadé, que dans d'autres circonstances, notre «Renaissance» aurait pu se faire sur les bords du Tigre dans les années neuf cents - mille peut-être. ■

SOUVENIRS D'UN ADMINISTRATEUR

De quelle manière le projet des grands travaux du Collège de France a-t-il débuté sous votre mandat d'Administrateur ?

Il est né dans ma tête, bien sûr, mais s'est réalisé très vite grâce à l'appui de M. Émile Biasini qui était alors Secrétaire d'État aux Grands Travaux de la Présidence de la République. Je lui ai demandé un jour si l'idée d'inscrire le Collège dans ces grands travaux pouvait se justifier. Après m'avoir demandé de lui expliquer ce qu'était le Collège, M. Biasini m'a dit «N'allez pas plus loin, vous m'avez convaincu». Je tiens à le dire : Émile Biasini fut la chance du Collège de France.

Après cette première entrevue, les choses sont allées assez vite : préparation des projets, constitution des jurys d'architectes, programmation financière (la partie la plus dure). Tout cela, je tiens aussi à le dire, avec l'aide irremplaçable à mes côtés de Jacques Glowinski.

Le reste est connu : les fouilles archéologiques, les grands travaux d'aménagement jusqu'à la grande journée d'inauguration du 18 septembre 1998.

Ce que l'on sait moins, c'est la terreur de l'Administrateur à la pensée que les fouilles pouvaient déboucher sur d'immenses vestiges archéologiques gallo-romains et durer sur des années et des années d'investigations et de report des premiers travaux...

En tant qu'Administrateur, quelles sont les difficultés quotidiennes auxquelles vous avez été confronté ?

Les plus importantes sont évidemment d'ordre financier. Avant l'engagement des grands travaux, le budget du Collège m'apparaissait presque dérisoire au regard de ce que l'on appellerait ailleurs le rapport qualité-prix. D'où les démarches sans fin pour obtenir des augmentations de bout de chandelle. D'où la nécessité d'adapter au jour le jour les règles financières à la marche de la maison.

Bien sûr, l'administration même du Collège est là pour traiter ces problèmes, il reste que l'Administrateur les porte comme une charge qui ne lui rend pas toujours le temps heureux. Pour le reste, la vie même du Collège, et notamment les relations avec les personnels m'apparaissent différentes de celles que j'avais connues à la direction de la Bibliothèque nationale. Ici, et fort heureusement, la maison est plus petite, l'Administrateur connaît à peu près tout le monde et cela facilite bien les choses.

Et puis, comme pour l'administration, il y avait la relation indispensable en la personne de Jean-Pierre de Morant, qui était la mémoire vivante du Collège et dont les conseils de retenue ou au contraire d'engagement étaient toujours marqués d'un grand bon sens. Je veux dire, en la circonstance, du sentiment du maintien d'une tradition aussi bien que la nécessité d'aller de l'avant. ■

Interview réalisée par P. Llegou



MM. André Miquel et Émile Biasini lors de l'inauguration des nouveaux espaces, le 18 septembre 1998.

Quelques ouvrages d'André Miquel :

- *Le livre de Kalila et Dimna* (1957, rééd. 1980).
- *La Géographie humaine du monde musulman* (t. I, 1974 ; t. II, 1975 ; t. III, 1980 ; t. IV, 1988).
- *L'Islam et sa civilisation* (1968).
- *La Littérature arabe* (1976).
- *Sept contes des mille et une nuits* (1981).

Récits et romans :

- *Le repas du soir* (1964).
- *Le Fils interrompu* (1971).
- *Les Lavagnes* (1974).
- *Vive la Suranie* (1978).
- *Propos de Littérature arabe ; Layla, ma raison* (1984).
- *Ousâma, un prince syrien face aux Croisés* (1986).
- *L'Inaccompli* (1989).
- *L'Orient d'une vie* (en coll., 1990).
- *Les Arabes, l'Islam et l'Europe* (en coll., 1991).
- *Mille et un contes de la nuit* (en coll., 1991).
- *D'Arabie et d'Islam* (1992).
- *Du Golfe aux océans* (1994).
- *Six à sept saisons pour revivre* (1995).
- *L'amour poème de Majnûn* (3^e édition 1998).
- *Du désert d'Arabie aux Jardins d'Espagne* (anthologie poétique, 1992, avec Hamdane Hadjadji).
- *Les Arabes et l'amour* (anthologie poétique, 1999).
- *Poèmes de vie et de mort d'Abû l'Atâhiya* (2000).
- *Du Monde et de l'Étranger, Orient, an 1000* (2001).

PARCOURS D'UN CHERCHEUR AU COLLÈGE DE FRANCE : CHANTAL MILLERET

Explorer, découvrir et innover dans le domaine des Sciences biologiques, diriger une équipe, encadrer des étudiants et leur enseigner le savoir passé et présent, collaborer aux niveaux national et international, jeter des passerelles entre différentes disciplines, le tout avec un esprit enthousiaste, passionné, collectif et empreint de respect de l'autre. Tels étaient mes objectifs principaux lorsque je décidai, à l'issue de mon cursus universitaire suivi à l'Université Pierre et Marie Curie, de me diriger vers le domaine de la Recherche.

Si mon goût pour les Sciences de la Nature et de la Vie se révéla très tôt, tout commença réellement en 1977. Particulièrement attirée par le Système Nerveux Central et son fonctionnement, c'est dans le Laboratoire de Neurophysiologie Comparée dirigé par le Pr. P. Buser, à l'Université Paris VI, que je fis mes débuts d'abord comme étudiante de DEA, puis comme doctorante de 3^e cycle. Sous l'œil attentif, formateur et critique du maître, je m'initiai aux problématiques du système visuel et de sa plasticité chez le mammifère supérieur. Alors que la recherche sur le sujet était déjà très active mais visait essentiellement à identifier les facteurs génétiques et épigénétiques qui conditionnent la plasticité de ce système au cours du développement, je me focalisai plus particulièrement sur la plasticité qui s'opère chez l'adulte. Le sujet était à cette époque pour le moins épineux, mais je pris le risque de m'y aventurer. A cette occasion, nous démontrions pour la première fois, au niveau cortical et à l'échelle cellulaire, qu'une plasticité fonctionnelle dépendante de l'expérience visuelle existait chez l'adulte, comme chez le jeune, après une déafférentation partielle du système visuel. Ces données innovantes, obtenues par une approche électrophysiologique, furent confirmées ultérieurement par d'autres chez différentes espèces de mammifères.

Ma carrière de chercheur se poursuivit ensuite au Collège de France. En 1981, après l'obtention de ma Thèse de 3^e cycle, le Pr. Y. Laporte me proposa tout d'abord un poste de Préparateur Temporaire dans son Laboratoire (Chaire de Neurophysiologie), poste que j'acceptai bien évidemment. En 1986, je fus nommée Assistante puis Maître de Conférences en 1990, toujours dans ce même Laboratoire. Ma recherche principale s'effectua alors tout



d'abord sous la direction du Dr P. Buisseret, alors sous-directeur de la Chaire et ancien élève du Pr. M. Imbert. Elle se poursuivit ensuite sous mon propre contrôle. Elle concerna, pour l'essentiel, l'étude du rôle de la vision et des mouvements oculaires dans le développement du cortex visuel du mammifère supérieur. Cette seconde étape dans ma carrière fut tout aussi déterminante que la première puisqu'elle m'initia aux problèmes du développement du système visuel. Elle me permit de mener une collaboration en Grande-Bretagne. Elle me conduisit aussi à établir des relations étroites et durables avec les ophtalmologistes via des collaborations scientifiques et l'enseignement, et à encadrer mes premiers étudiants. Cette étape se solda aussi en 1988 par l'obtention d'une Thèse d'Etat et d'une Habilitation à diriger des recherches.

Parallèlement à ces études développementales, j'amorçai une nouvelle série d'investigations électrophysiologiques en collaboration avec P. Buser. Elle portait également sur les bases neurales de la perception visuelle, mais était plus particulièrement focalisée sur le rôle du corps calleux dans cette perception. Nous démontrâmes alors qu'une perturbation de la vision binoculaire chez le mammifère adulte pouvait modifier la contribution de cette commissure cérébrale dans la perception de la portion médiane verticale centrale du champ visuel, zone perceptive hautement stratégique. Par là même, nous démontrions pour la première fois que l'intégration interhémisphérique chez l'adulte pouvait être modifiée par l'expérience visuelle, suivant différents délais temporels. Nous établissions aussi un pont entre neurosciences

intégratives et neurosciences cognitives. Pour le côté novateur de cette découverte, je fus double Lauréate de l'Académie des Sciences en 1996. Ces travaux nous permirent aussi d'élaborer un réseau européen impliquant 6 laboratoires et d'obtenir un contrat de la CEE cette même année.

En 1993, au départ en retraite du Pr. Y. Laporte, j'intégrai la chaire de Physiologie de la perception et de l'action dirigée par le Pr. A. Berthoz, étape également essentielle pour la suite de ma carrière. En effet, cette intégration m'amena tout d'abord en 1996 à devenir chef de l'équipe «Développement et plasticité de l'intégration interhémisphérique sensorielle chez les mammifères supérieurs». L'équipe étudie les caractéristiques anatomo-fonctionnelles des cartes corticales calleuses et les mécanismes de leur plasticité, au cours du développement et chez l'adulte. Cette entrée au LPPA s'accompagna également d'une ouverture de l'équipe vers une approche pluridisciplinaire et de l'établissement de collaborations au sein même de l'Institut de Biologie (en particulier la Chaire de Neuropharmacologie), ainsi qu'aux niveaux national et international. Elle nous a amenés aussi à utiliser des techniques innovantes. La plus «révolutionnaire» est à n'en pas douter la technique d'imagerie optique, qui permet de suivre in vivo les caractéristiques des cartes corticales chez l'animal avec une résolution spatiale et temporelle incomparables (100 μ m, 0.1 ms). Bientôt présente dans mon poste expérimental, cette technique permettra à l'avenir d'ouvrir de nouvelles voies entre diverses disciplines, via des collaborations internes et externes, répondant ainsi à l'une des vocations premières de notre vénérable Institution.

Ainsi, somme toute, ces années passées au Collège de France m'ont permis d'atteindre une grande partie de mes objectifs. L'avenir me permettra, je l'espère, de les atteindre tous. Quoi qu'il en soit, je ne saurais terminer la description de ce parcours sans remercier chaleureusement mes maîtres successifs sans qui tout ceci n'aurait pas été possible. Je tiens également à exprimer à J. Glowinski, Administrateur du Collège de France, toute ma gratitude pour m'avoir donnée ici l'opportunité de le décrire.

Chantal Milleret

Maître de Conférences au Collège de France

À L'ORIGINE DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE (XVII^e-XVIII^e siècles) : LES DOYENS, SYNDICS ET INSPECTEURS DU COLLÈGE ROYAL (suite et fin)

par Mme Marie-Jeanne Tits-Dieuaide



En dehors des revenus incertains et généralement médiocres procurés par les intermédiaires, le syndic était bien démuné pour faire face aux dépenses communes. Ses seuls recours étaient, semble-t-il, de dépenser le moins possible et de demander en fin d'exercice à ses collègues le remboursement des débours que les circonstances l'avaient contraint de faire. La situation s'améliora quelque peu en 1707, lorsque le Collège obtint enfin qu'une somme de 450 livres lui soit versée annuellement : c'était à vrai dire fort peu de chose, et le problème des frais communs ne fut résolu d'une manière à peu près satisfaisante qu'en 1772. Toutefois, la solution trouvée, sur laquelle il n'y a pas à s'étendre ici, coûta au Collège son indépendance vis à vis de l'Université de Paris.

En résumé, la tâche du syndic était lourde et difficile ; de surcroît, elle n'était aucunement rétribuée, semble-t-il. Aussi n'est-il pas étonnant que les syndics successifs aient insisté pour être remplacés après deux, ou au plus trois réélections, malgré les pressions flatteuses de leurs collègues. Ceci valut jusqu'en 1689 : à partir de cette année-là, l'Assemblée des professeurs trouva en effet opportun de confier la charge de syndic à l'Inspecteur du Collège royal, dont le poste venait d'être créé en vertu d'une décision royale. C'est ainsi que la fonction de syndic, tout en restant élective, se mua en charge à vie comme l'était celle de l'Inspecteur, dont il va être question à présent.

Alors que la désignation du Doyen et du Syndic était du seul ressort de l'Assemblée des

professeurs, la nomination de l'Inspecteur du Collège royal appartenait toujours au roi, sans doute après consultation du Secrétaire d'État de la Maison du Roi.

Le poste d'Inspecteur fut créé le 23 janvier 1688 par un règlement royal, dont lecture fut donnée le 29 janvier suivant devant les professeurs réunis en une Assemblée extraordinaire convoquée par le marquis de Seignelay, Secrétaire d'État de la Maison du Roi. **Le règlement prescrivait que chaque professeur serait désormais tenu « d'écrire son nom dans un livre blanc » avant chacune des leçons qu'il donnerait.** Le livre en question serait remis au concierge du Collège par l'abbé Gallois, lui-même professeur royal, qui devrait le parapher chaque jour, et le présenter au Secrétaire d'État lorsque celui-ci aurait à rendre compte au roi de l'assiduité des professeurs pour décider en connaissance de cause de « la distribution des gages et récompenses desdits professeurs ». Comme l'explique le préambule du règlement, le roi voulait en effet « estre informé de l'assiduité avec laquelle les lecteurs et professeurs font leurs leçons au Collège royal de France, et mettre dans sa perfection un Etablissement si utile pour les belles lettres, pour lequel Sa Majesté fait une despence considérable tant par les

appointements que par les récompenses qu'elle fait distribuer ausdits professeurs ».

Est-ce à dire que le roi et son ministre avaient des raisons spécifiques de se plaindre d'un manque de zèle de la part des professeurs ? Ce n'est pas certain car, dans ce cas, le préambule du règlement

en aurait vraisemblablement fait état d'une manière explicite. Aussi peut-on se demander pour quelle raison le roi voulut alors être renseigné sur le zèle des professeurs. Laissons en suspens cette question à laquelle on ne peut pour l'instant apporter que des réponses hypothétiques et incomplètes. Constatons seulement que l'ordre donné par Louis XIV en 1688 continue d'une certaine manière à être respecté par les professeurs actuels et que, par ailleurs, il est à l'origine de l'impressionnante et instructive série des registres de signatures – reliés de parchemin *blanc*, soulignons-le – qui sont conservés actuellement dans le bureau de l'Administrateur.

On remarquera que le premier de ces registres date de 1689, et non de 1688 comme on s'y serait attendu. Il est certes possible que le registre de 1688 ait été perdu, mais il n'est pas exclu qu'il n'ait jamais existé : non-existence qui serait l'expression muette du refus initial des professeurs royaux face à l'introduction autoritaire d'un contrôle jugé abusif, et attentatoire à leur dignité et à leur indépendance. Comment d'ailleurs les professeurs n'auraient-ils pas éprouvé de l'amertume à l'évocation, dans le préambule du règlement, de la « despence considérable » que faisait le roi pour leur verser « appointements » et « récompenses » (entendons : augmentations de gages pour ancienneté) ? Et ce alors qu'ils n'obtenaient leurs gages qu'à grand peine et que, en outre, leurs rémunérations étaient très inférieures aux gratifications perçues par d'autres savants, à savoir les membres de l'Académie des Sciences !

Mais revenons aux tâches de l'Inspecteur. Aux obligations stipulées dans le règlement de 1688 s'en ajoutèrent d'autres, sans doute au fil des conversations

La désignation du Doyen et du Syndic était du ressort de l'Assemblée des professeurs mais la nomination de l'Inspecteur du Collège royal appartient toujours au roi.

*Du dimanche des Rameaux 23^e Mars 1687,
Monsieur Doujat Doien Président*

On résolut dans l'assemblée que les affiches communes du semestre de Pasque seroient imprimées par les soins du Syndic qui donneroit ordre qu'on en attachat des copies dans tous les lieux ou il est important qu'elles paroissent.

Ensuite les comptes du Syndic furent ouïs et examinés par toute la compagnie. La dépence estoit de 128 lb.12s. qui estant partagées également entre dix huit, faisoient pour chacun 7 lb.2s.4d.

Monsieur du Pin Docteur en Sorbonne estant entré, il salua la Compagnie, et mit sur le bureau les lettres de provision qu'il avoit obtenües du Roy en survivance de la Chaire que Monsieur Noël remplit si dignement depuis plus de trente ans qu'il enseigne la Philosophie au Collège Royal, après l'avoir enseigné plus de vingt années au Collège de Harcourt. Ces lettres furent leües par le Syndic et la Compagnie tesmoigna a Monsieur Du Pin la joye qu'elle avoit de veoir entrer dans son corps une personne que sa profonde erudition et l'excellence de ses ouvrages ont rendu fameux parmi les scavans dans un aage, ou les autres pensent a peine à s'appliquer à la recherche de l'antiquité...

Signé : Tavernier syndic

*Extrait du Procès-verbal
de l'Assemblée du 23 mars 1687,*

Registre des Délibérations pour
les années 1674-1731, folios 56^v-57^r.

que l'Inspecteur avait assez régulièrement avec le Ministre de tutelle. Le tout fut précisé par écrit en 1728 dans la lettre de nomination de l'abbé Claude-Louis Clément, qui fut le premier Inspecteur non choisi parmi les professeurs royaux. Nous nous bornons à énumérer ici, dans l'ordre où ils se présentent dans la lettre de nomination, les devoirs et prérogatives non prévus en 1688 : **l'Inspecteur devait assister «au moins une fois par mois» aux leçons des professeurs, pour informer le Ministre «du nombre des étudiants et de l'exactitude des professeurs»** ; à l'Assemblée des professeurs, l'Inspecteur avait «séances, voix et opinion délibérative» immédiatement après le doyen ; c'est lui

second mandat et demandait à être remplacé, «tous jettèrent les yeux sur Monsieur l'abbé Gallois, dont les rares qualités, le crédit et l'accès qu'il a auprès des premières personnes de l'Etat, le rendent très propre à soutenir la réputation et la gloire de la Compagnie, et a travailler utilement pour ses véritables intérêts». L'abbé Gallois dut accepter la charge et par la suite, malgré ses efforts pour s'en débarrasser, il fut réélu constamment, jusqu'à sa mort en 1707, à l'âge de soixante-quinze ans. Le pli était pris, et tous les Inspecteurs qui succédèrent à Gallois furent sans discontinuer élus et réélus au poste de syndic, pour ainsi dire jusqu'à l'épuisement de leurs forces. Les syndics élus en 1689 et

qui devait avoir la garde des «papiers, titres et mémoires» concernant le Collège ; enfin, il était tenu de faire rapport tous les mois au Ministre, qui lui communiquerait les «intentions» du roi.

Le Collège royal était mis ainsi sous une surveillance plus étroite, dans la mesure, bien entendu, où les Inspecteurs successifs ont accompli plus ou moins strictement les tâches prescrites – ce que les registres des signatures devraient permettre d'apprécier.

L'Inspecteur qui remplaça à sa mort l'abbé Clément était, lui aussi, étranger au Collège, mais tous ses successeurs jusqu'à la fin de l'Ancien Régime furent désignés parmi les professeurs royaux, à la grande satisfaction de tous ceux-ci.

Qu'il ait ou non fait partie des professeurs royaux, tout Inspecteur du Collège royal était assuré *a priori* de la bienveillance du pouvoir, puisqu'il en était en somme une émanation. C'est ce que comprirent vite les professeurs qui, en avril 1689, un an après la nomination du premier Inspecteur du Collège, l'abbé Gallois, prièrent instamment ce dernier d'accepter la charge de syndic : comme le syndic en place venait d'achever son

après cette date semblent en effet n'avoir plus eu la possibilité de se démettre du syndicat. Cela tient sans doute au fait qu'ils avaient été d'abord nommés inspecteurs, et que certains émoluments étaient attachés à cette dernière fonction, ce qui n'était pas le cas de celles de syndic : aussi était-il moralement difficile à un inspecteur, surtout s'il était issu du corps professoral, de refuser la charge de syndic ou de la quitter.

Les deux derniers Inspecteurs-Syndics, tous deux par ailleurs professeurs royaux, furent d'une longévité qui les empêcha d'exercer à la longue avec l'énergie voulue la charge de syndic, que l'Assemblée des professeurs finit par confier dans chaque cas à un suppléant. Tous deux conservèrent en revanche leur poste d'Inspecteur sans jamais chercher, semble-t-il, à s'en démettre. Et ce fut faute d'avoir prêté serment à la Constitution civile du Clergé que l'abbé Garnier – à la ténacité duquel le Collège doit en grande partie le bâtiment Chalgrin – vit la suppression de son poste d'Inspecteur, le 30 avril 1791.

Nomination d'un Administrateur en 1800.

Au terme de cet aperçu sur le rôle du Doyen, du Syndic et de l'Inspecteur, il convient de dire brièvement comment il s'est fait qu'un Administrateur a été nommé à la tête du Collège de France en 1800.

Sans pouvoir entrer dans les détails, disons que, de 1789 à 1798, le Collège fut très ébranlé par l'atmosphère générale d'instabilité et d'incertitude caractéristique de cette décennie. Les professeurs ont alors visiblement vécu la plupart du temps au jour le jour, continuant obstinément leur enseignement tout en ne sachant pas s'ils pourraient achever l'année en cours et commencer la suivante. Le Collège serait-il ou non supprimé ? Telle fut longtemps la question en suspens. Ce n'est qu'en 1798 que le Collège fut enfin assuré de sa survie.

Entre-temps, son fonctionnement avait dû être adapté aux conditions imposées par la Révolution. Tout d'abord, dès 1789, le Syndic fut chargé par la municipalité de Paris «du travail important des subsistances», ce qui l'empêcha de s'occuper convenablement de la gestion du Collège. Puis, le 5 mai 1791, les professeurs

Le Collège de France pendant la Révolution

On a mis les scellés sur le citoyen Bouchaud par ordre du Comité de Sureté générale. Il a été arrêté.

J'ai présenté à la Commission exécutive de l'Instruction publique un mémoire pour les réparations du Collège, vitres, carreaux, couvert.

J'ai présenté un mémoire pour préparer la rentrée du Collège et être autorisé à faire suppléer les absents, les détenus.

Le citoyen la [illisible] nous promet toute assistance de la part de la Commission, Payan, Fourcade ; mais Payan a pris la fuite, Fourcade arrêté.

La Révolution du 9 thermidor et le supplice des Tyrans ont empêché l'Assemblée du 10 thermidor.

22 thermidor. Maudit sorti de la maison d'arrêt où David l'avait fait mettre.

Le 1. fructidor, Cousin de retour chez lui après 81/2 mois de détention.

Le 3, Poissonnier doyen élargi.

Daubenton a affiché un cours d'histoire naturelle pour le Collège de France dont les leçons se feront dans le Cabinet du Muséum en vertu du décret du 10 juin 1793.

Bosquillon est mis en réquisition pour les pauvres, et revient malgré l'arrêté contre les ci-devant nobles qui le tenoit éloigné.

Registre des délibérations pour les années 1780 à 1823, p. 73 : il s'agit d'un texte écrit par Lalande et inséré par lui entre ceux qu'il a consacrés aux assemblées du 10 messidor an 2 (28 juin 1794) et du 30 brumaire an 3 (20 novembre 1794).

apprirent que, le 30 avril, le Directoire du Département de Paris avait supprimé «la place d'inspecteur vacante par la non prestation de serment de M. Garnier» ; en même temps cependant, les professeurs étaient autorisés «à choisir entre eux celui qui sera chargé des fonctions ci-devant attribuées à l'inspecteur, mais sans y joindre les émoluments». **L'Assemblée passa aussitôt au vote et élut l'astronome Lalande** (titulaire de la chaire de Mathématiques puis Astronomie de 1768 à 1807) **comme inspecteur.**

Pour le Collège, ce fut sans doute un bon choix, car Lalande débordait d'énergie,

connaissait beaucoup de monde, et savait se montrer habile ; en politique, il était prêt, semble-t-il, à accepter certaines réformes, mais ce n'était pas un révolutionnaire.

À partir de son élection comme inspecteur, Lalande paraît avoir été l'homme-orchestre du Collège, portant certes le titre d'inspecteur, mais exerçant surtout les fonctions de syndic, et parfois celles de doyen. Attentif aux événements politiques, guettant les informations relatives aux intentions des autorités en général et du Comité d'Instruction publique en particulier en ce qui concerne le maintien ou la suppression des anciens établissements d'enseignement, Lalande aida beaucoup à la conservation et à la survie du Collège. C'est du moins ce qui ressort du registre des délibérations que Lalande rédigea lui-même, il est vrai, depuis son élection comme inspecteur jusqu'au 10 frimaire an VII (30 novembre 1798).

Cette date du 10 frimaire an VII a marqué un tournant dans l'Histoire du Collège de France. Ce jour-là en effet, l'Assemblée délibéra «sur une nouvelle organisation du Collège». De sa petite écriture fine, Lalande rapporte dans le registre des délibérations :

«on a été au scrutin sur la question : **le Collège restera-t-il tel qu'il est oui ou non ?** 10 voix ont été pour non, ainsi on procédera à une nouvelle organisation».

L'Assemblée mettait ainsi à exécution un projet annoncé lors de sa réunion du 20 brumaire an VII (10 novembre 1798) : annonce assez soudaine que les comptes rendus des Assemblées précédentes ne laissaient pas présager. Le moment était venu, semble-t-il, de mettre le Collège de France «en harmonie avec les autres établissements de même genre» du moins en ce qui concernait la direction de l'institution.

Il en résulta un système de direction collégiale dont on dira seulement qu'il était trop lourd et compliqué pour donner satisfaction. Aussi fut-il quelque peu simplifié. Survint le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) ; le nouveau gouvernement essaya d'imposer un administrateur choisi en dehors du corps professoral et aidé d'un agent comptable, mais le Collège repoussa cette solution avec assez de conviction pour que **le Ministre de l'Intérieur adresse aux professeurs la lettre suivante** : «**J'avais pensé, citoyens, faire une chose qui vous était agréable en vous délivrant de toute comptabilité ; mais puisque vous ne voyez nul inconvénient à ce qu'un de vous en soit chargé, je m'empresse de confier ce soin au citoyen Le Febvre Gineau, votre président. Je vous salue, L. Bonaparte.**». Cette lettre, datée du 7 brumaire an IX (21 novembre 1800), n'utilise pas l'expression «Administrateur du Collège de France» mais ce sera cependant celle qui sera utilisée désormais, en particulier dans les lettres adressées par le gouvernement à Lefèvre-Gineau.

Le ton de la lettre de Lucien Bonaparte est un peu moqueur. Peut-être ne comprit-il pas que le Collège préférerait au fond garder le plus possible la haute main sur la conduite de ses affaires, et préserver par là au maximum son indépendance. ■

Marie-Jeanne TITS-DIEUAIDE
Maître de conférences, associée à la chaire d'Histoire de la civilisation moderne

N.B. : À propos des sources utilisées dans l'article ci-dessus, nous devons nous borner ici à dire qu'il s'agit, pour l'essentiel, des trois premiers « Registres des délibérations prises aux Assemblées des Professeurs ». Ce sont trois registres manuscrits composés au fil du temps entre 1674 et 1823, ils contiennent ce que nous appellerions aujourd'hui les procès-verbaux des Assemblées. D'autre part, nous avons évidemment recouru aussi à l'*Histoire du Collège de France* d'Abel Lefranc, publiée à Paris en 1893 ; à cette époque en tout cas, A. Lefranc ignorait l'existence même des «Registres des délibérations», si précieux pour l'étude du fonctionnement et de la vie interne du Collège royal (cf. la page 367 de son livre).

AGENDA

CONFÉRENCES

- **M. Gregory Louis POSSEHL**
Professeur à l'Université de Pennsylvanie (USA)
The Indus Civilization : A Contemporary Perspective
18, 25 février, 4 et 11 mars 2003, à 14h30.
- **Mme Jacqueline RISSET**
Professeur à l'Université de Rome III (Italie)
Traduction et mémoire poétique, de Dante à Rimbaud
23, 30 avril, 7 et 14 mai 2003, à 16 heures.
- **M. Antonio TABUCCHI**
Professeur à l'Université de Sienna (Italie)
Sélenophiles et sélenophobes dans la poésie européenne du XX^e siècle
5, 12, 19 et 26 mars 2003, à 15 heures.
- **M. Franck BARTHE**
Fondation Claude-Antoine Peccot
Chargé de Recherche au CNRS
Extensions du théorème de Brunn-Minkowski, conséquences géométriques et entropiques
5, 12, 19 et 26 mars 2003, de 14 heures à 16 heures.
- **M. Maurizio CALVESI**
Directeur du département d'Histoire de l'Art Université de Rome "La Sapienza" (Italie)
1. Le Caravage : des œuvres de jeunesse aux succès de l'année jubilaire 1600
2. Le Caravage : les années difficiles du fugitif
3 et 10 mars 2003, à 17 heures.
- **M. Giuseppe CONTE**
Écrivain
Sbarbaro, Ungaretti, Montale : le néant et l'âme dans la poésie italienne du XX^e siècle
6 mars 2003, à 16 heures.
- **M. Werner ECK**

Professeur à l'Université de Cologne (Allemagne)
L'Empereur Romain chef de l'armée
Le témoignage des diplômés militaires
20 mars 2003, à 17 heures.

- **M. Hans Ulrich GUMBRECHT**
Professeur à l'Université de Stanford (U.S.A.)
Les pouvoirs de la philologie
13, 20, 27 mars et 3 avril 2003, à 17 heures,
- **M. Henri ZERNER**
Professeur à Harvard University
Les débuts difficiles de la peinture en France
28 février, 7, 14 et 21 mars 2003, à 17 heures.
- **M. Colin JONES**
Professeur à l'Université de Warwick (Grande-Bretagne)
Le monde médical parisien dans les années 1780
12, 19, 26 mars et 2 avril 2003, à 11 heures.
- **M. Ariel GOMEZ**
Professeur à l'Université de Virginie
Differentiation of Kidney Vascular Cells : Implications for Homeostasis in Adult Life
28 mars 2003, à 14 heures.
- **M. Cyril MANGO**

LEÇONS INAUGURALES

- **M. Stuart EDELSTEIN**
Titulaire de la chaire internationale
jeudi 27 février 2003, à 18 heures.
- **Mme Mireille DELMAS-MARTY**
Titulaire de la chaire intitulée *Études juridiques comparatives et internationalisation du droit*
jeudi 20 mars 2003, à 18 heures.
- **M. Pierre-Louis LIONS**
Titulaire de la chaire intitulée *Équations aux dérivées partielles et*

MANIFESTATIONS

- **XX^e anniversaire du Comité Consultatif National d'Éthique**
Prévu le 23 février 2003
Organisateurs : Comité Consultatif National d'Éthique
- **Présentation de la publication des actes du séminaire (janvier 2000) du Pr. Marc Fumaroli : «Le siècle de Marie de Médicis»**
Prévue le 11 mars 2003
Organisateur : M. Francesco Solinas
- **Conférence : Économie et civilisation dans l'Allemagne d'aujourd'hui par Roman Herzog**
Prévue le 19 mars 2003
Organisateur : Pr. Valentin (IUF)
- **Colloque : Plasticité cérébrale et épilepsie**
Prévu le 27 mars 2003
Organisateur : Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie
- **Conférences M.U.R.S.**
22 avril 2003 : *Hominescence*
10 juin 2003 : *Quelle éthique pour l'espace ?*
Organisateur : Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique
- **Journée : Épilepsie, connaissance du cerveau et société**
Prévue le 28 mars 2003
Organisateurs : Pr. Anne Fagot-Largeault et O. Dulac (Paris V)
- **Conférences du programme Histoire et Recherche**
Prévues les 23 avril, 14 mai et 11 juin 2003
Organisateur : Fondation pour la mémoire de la Shoah
- **Colloque : Réveil des sciences : l'enjeu de l'avenir**
Prévu le 25 avril 2003
Organisateur : Conseil national des programmes, Ministère de l'Éducation Nationale

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.COLLEGE-DE-FRANCE.FR

Et tous les matins, du lundi au jeudi, à partir de 6 heures :
«L'Eloge du Savoir» diffusé sur FRANCE CULTURE

La Lettre du Collège de France

Conception générale, rédaction et coordination : Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles, Patricia LLEGOU, Danièle QUÉNÉHEN.
Conception graphique : Patricia LLEGOU. Crédits photos : © Collège de France, Cyril FRÉSSILLON et Jean-Pierre MARTIN. Scan couverture : Jean-Jacques GUILBARD
ISSN 1628-2329 - Impression : CAPNORD



Le rire et les chansons de Pakita "la fée rousse à lunettes" ont rempli, le 18 janvier 2003,

FÊTE DES ENFANTS

L'Amphithéâtre Marguerite de Navarre lors de la fête des enfants offerte par le CLAS. Ce spectacle interactif a su faire participer les parents comme les enfants. C'est ainsi qu'un professeur de Paléanthropologie s'est retrouvé en dragon et une secrétaire des ressources humaines en sorcière. Après la remise des cadeaux aux enfants, l'après-midi s'est terminé autour d'un goûter dans le foyer.

Françoise Crépin



ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES...

Jean-Pierre MARTIN, assistant-ingénieur, photographe du Collège de France, pendant 28 ans, est parti en retraite le 2 février 2003.

Un hommage solennel lui a été rendu par l'Administrateur au cours d'une cérémonie, organisée en son honneur le 12 décembre 2002, au cours de laquelle la médaille du Collège lui a été remise.

Après avoir évoqué les principales étapes de cette longue carrière, M. Glowinski a insisté sur la qualité des réalisations de ce professionnel, qui, avec beaucoup de goût et un sens artistique très développé, a travaillé aussi bien pour la communauté scientifique que pour l'Institution, dont il a su, par une utilisation subtile et appropriée du noir et blanc, évoquer

l'histoire de ces trois dernières décennies et illustrer les récentes métamorphoses. Selon M. Glowinski cette œuvre mériterait d'être exposée au Collège.

Plus prosaïquement, on peut ajouter que ce collaborateur, plutôt anti-conformiste, a toujours su, grâce à des liens d'amitié noués au fil des ans avec de nombreux Collégiens de tous horizons, s'accommoder des arcanes administratives, en les évitant ou en les contournant, pour aller à l'essentiel,



c'est-à-dire la satisfaction d'une demande exigeante.

Tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de ces nombreuses années pourront témoigner que Jean-Pierre MARTIN était enfin une voix, tonnante et tonitruante, qui franchissait tous les obstacles et se jouait de tous les pièges à son, une voix qui exprimait toujours la bonne humeur, parfois la colère et surtout signalait une présence forte et amicale qui manquait beaucoup.

Jean-François Rigoni

UN NOUVEAU PARTENAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE

M. Glowinski, représentant le Collège de France et M. Thévenin, représentant la Recette générale des Finances ont signé une convention de partenariat au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 décembre 2002 dans le salon de réception du 1^{er} étage.

Ce partenariat vise 4 grands objectifs :

1. Donner aux ordinateurs les instruments adéquats pour un pilotage de l'Établissement. Un module d'analyse financière élaboré par la Direction Générale de la Comptabilité Publique a d'ores et déjà été porté à la connaissance du Collège de France. Il

constitue, pour l'ensemble des gestionnaires un outil moderne de pilotage.

- D'autre part, la Mission d'Expertise Économique et Financière (M.E.E.F), placée auprès du Trésorier-Payeur Général de Région, offre des prestations de conseil en matière d'investissement et établit des rapports d'expertise sur les aspects économiques, financiers et juridiques d'un projet.
2. Améliorer la gestion financière.

3. Améliorer la technicité des personnels affectés dans les services financiers et comptables, notamment par la mise en œuvre

d'un programme de formation adapté.

4. Améliorer les prestations offertes par le teneur de comptes, en renforçant l'activité de conseil et en optimisant la gestion de la trésorerie.

Le Collège de France compte parmi les premiers signataires de cette convention et s'est porté candidat comme Établissement pilote.

Des réunions de travail périodiques ont déjà été programmées sur des thèmes bien ciblés. La première aura lieu dans la dernière semaine du mois de janvier 2003.

Jean-Paul Guigny et Jean-François Rigoni

de Physique Corpusculaire jusque dans les années 90. Elle est malheureusement décédée le 22 septembre 2002, après une longue vie dédiée principalement à la structure des vitraux médiévaux (rouge au cuivre).

CONCOURS...RECRUTEMENTS.....CONCOURS...RECRUTEMENTS...

Les réussites aux concours 2002 témoignent de la diversité des métiers présents au Collège :

Karen GAUTIER, Ingénieur Hygiène et Sécurité, Yves DUPRAZ, Assistant en Construction Mécanique, Daniel ESPERANDIEU, Gestionnaire en Administration Scientifique et Technique, Julien DEJONGHE, Technicien en Optique de Précision, Christian JULIEN et Christophe ROYAN, Menuisiers, Patricia RIGOLE et Sophie MAUSSION, Aides en Gestion Scientifique et Technique.

Sophie MAUSSION est affectée à la chaire de Physique corpusculaire.

Claudine AH-PET, Samir AOUABED, Lydie GUINGNIER et Sébastien TONDELEIR ont été recrutés en qualité

d'Agent des Services Techniques.

Claudine AH-PET est affectée à la chaire d'Anthropologie de la nature.

Samir AOUABED et Lydie GUINGNIER sont affectés au Service intérieur.

Sébastien TONDELEIR est affecté à la chaire de Physiologie de la perception et de l'action.

Mouvement interne

Gordana JOAQUIM a rejoint le laboratoire de Neuropharmacologie le 1^{er} novembre 2002.

Valérie JANICOT, auparavant à la chaire de Sociologie, a été affectée à la chaire d'Histoire et civilisation du monde achéménide et de l'empire d'Alexandre depuis le 15 octobre 2002.

Cyril FRÉSILLON est affecté au Service

Photographie depuis le 15 décembre 2002.

Karima BOULHOUCHE est affectée au Service des Ressources humaines à compter du 1^{er} février 2003.

Didier JESTIN assure l'intérim du Service des Études et des affaires financières.

Marion SUSINI a rejoint la Direction des Affaires culturelles le 1^{er} février 2003.

Départs à la retraite

Nicole RANDAZZO, Service des Traitements, a pris sa retraite le 31 décembre 2002.

Nicole KERGOUSTIN, chaire de Médecine expérimentale, est en congé de fin d'activité depuis le 1^{er} janvier 2003.

Jean-Pierre MARTIN, Service Photographie, a pris sa retraite le 2 février 2003.

AUX URNES, COLLÉGIENS...

Le Conseil d'Établissement du Collège de France a été institué par le décret du 5 octobre 1990. Il est présidé par l'Administrateur et compte 28 membres, dont 23 membres élus représentant toutes les catégories de personnels exerçant leur activité au Collège.

Le Conseil, qui se réunit deux fois par



an, est obligatoirement consulté sur un certain nombre de questions importantes : le projet de budget, les questions de gestion et de sécurité, les activités sociales ou encore la répartition et l'aménagement des locaux.

Le présent Conseil doit être renouvelé

prochainement. La commission électorale qui s'est réunie le 13 janvier a élaboré le calendrier des opérations et a fixé au 27 mars 2003 la date du prochain scrutin.

L'importance de ce scrutin n'échappera à personne. Tous les électeurs sont invités à y participer massivement.

Alors, une fois encore, aux urnes... !

Jean-François Rigoni

BILAN DE FIN DE MANDAT DES ÉLUS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Trois ans de Conseil d'Établissement...

Le Conseil d'Établissement du Collège de France, présidé par l'Administrateur, est composé de 9 professeurs élus, de 14 représentants des personnels élus et de 4 personnalités extérieures nommées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Il est consulté sur les projets de budget et de décisions modificatives, le compte financier, les conventions, les questions d'hygiène et de sécurité, les questions relatives aux activités sociales, la répartition et l'aménagement des locaux, le projet de Règlement intérieur de l'Établissement et toute autre question qui lui est soumise par l'Assemblée ou l'Administrateur.

A l'issue de leur dernier mandat (mars 2000-mars 2003), les représentants des personnels ont souhaité présenter, en quelques lignes, à tous ceux qui leur ont fait

la confiance de les élire les principales décisions obtenues par les élus.

Au terme de ce mandat ont notamment été retenues les propositions suivantes :

- affichage et diffusion par mail de l'ordre du jour des séances du CE quelques jours avant la réunion ;
- affichage et diffusion par mail du procès verbal des réunions du CE ;
- communication du procès verbal de l'Assemblée des Professeurs aux membres du CE, qui les tiennent à disposition de l'ensemble des personnels ;
- affichage et diffusion sur le site du Collège de France de l'ensemble des postes vacants et des postes ouverts aux concours dans l'établissement.

Lors de la séance du 19 novembre 2002, M. l'Administrateur a souligné sa volonté d'élargir la collaboration des personnels au

fonctionnement scientifique du Collège de France, par l'intermédiaire, entre autres, du CE (actions de promotion et de valorisation de la recherche, communication scientifique...).

De leur côté, les membres sortants du CE expriment leur souhait que soit réellement pris en compte et développé le rôle consultatif de cette structure, qui ne saurait se cantonner à jouer le rôle d'une chambre d'enregistrement. Le CE est en effet la seule instance statutaire où est représenté l'ensemble des personnels de l'établissement. Pour cette raison cette instance joue un rôle privilégié dans le fonctionnement de l'établissement, à travers un dialogue que les élus doivent veiller à préserver dans l'intérêt de tous.

Soyez présents par votre candidature ou/et votre vote lors des prochaines élections qui auront lieu le 27 mars 2003. ■

CARNET

Naissance

- DAMIEN, né le 7 juillet 2002, fils de Valérie Janicot.

- ANTOINE, né le 28 novembre 2002, fils de Philippe Vasseur.

Décès

Mme Martha SPITZER, née en 1915, entrée en 1952 au Laboratoire de Physique Atomique et Moléculaire de Francis Perrin, a soutenu sa thèse en 1960 sous la direction du Pr. P. Soleillet. Elle est restée active au Laboratoire

LE COMITÉ LOCAL D'ACTION SOCIALE DU COLLÈGE DE FRANCE

Le Comité Local d'Action Sociale est la structure qui tient lieu de «comité d'entreprise» au Collège de France. Il propose aux personnels en fonction dans l'établissement des activités dans les domaines culturel, sportif et touristique.

Le CLAS est constitué en association de type loi 1901 et fonctionne grâce à deux subventions annuelles :

- l'une du Collège de France : 6 860 euros en 2002 pour un effectif de 380 agents
- l'autre du CNRS : 6 790 euros en 2002 pour un effectif de 214 agents CNRS et IN2P3.

Le CLAS est composé d'une équipe de 12 bénévoles élus et d'une secrétaire salariée à mi-temps mise à disposition du CLAS par le CAES du CNRS.



Le CLAS bénéficie d'un local du Collège de France qui se situe désormais au dernier étage du bâtiment de Biologie (ouverture : les mardis, mercredis et vendredis de 12h30 à 14h30).

Les activités du CLAS s'adressent à tous les personnels en activité au Collège de France quel que soit leur appartenance administrative : CDF, CNRS, INSERM, IN2P3, Stagiaires, Étudiants

Pour que ces activités puissent être accessibles à tous, le CLAS, dont la vocation première est l'action sociale, propose les prix les plus justes en subventionnant toutes les activités, voire dans certains cas en offrant une totale gratuité.



Sahbi Selmane

Président du CLAS
Laboratoire de Physique corpusculaire et cosmologie - poste 15.37
Coordination de l'équipe et représentant du CLAS auprès des différentes instances (CAES du CNRS, Collège de France)



Robert Méric

Vice-Président du CLAS
Laboratoire de Chimie des interactions moléculaires - poste 13.70
Organisation des buffets autour des événements festifs et sportifs



Martine Bernard

Trésorière du CLAS
Service du Budget - Affaires administratives et financières - poste 11.10
Gestion financière de l'association
Organisation des conférences du midi données par les Professeurs à l'intention des personnels



Françoise Mongjat

Trésorière adjointe du CLAS
Laboratoire de Médecine expérimentale - poste 16.50
Organisation des séjours touristiques
Achat des livres de la bibliothèque
Sélection du programme «Opéra»



Michel Daehnens

Laboratoire de Chimie des interactions moléculaires - poste 13.73
Organisation d'activités sportives : Cross, tennis (cotisation 10 euros par an), VTT



Françoise Crépin

Secrétaire du Bureau et chargée de la communication du CLAS
Service des Ressources humaines - Affaires administratives et financières - poste 11.27
Organisation des activités liées à l'enfance : spectacle, sorties, billetterie



Patricia Llegou

Secrétaire adjointe du Bureau CLAS
Station d'Édition - Affaires culturelles et relations extérieures - poste 11.42
Mise en place d'une future chorale



Meyre Maluf

Secrétaire du CLAS - CAES du CNRS - poste 11.64
Accueil des personnels au local CLAS et Inscription aux activités proposées par chaque responsable
Gestion de la :
- Bibliothèque (2 850 ouvrages, cotisation : 3 euros par an)
- Médiathèque (397 CD, cotisation : 7,6 euros par an, chèque de caution 23 euros)
- Billetterie : cinémas (UGC : 5,35 euros - Gaumont : 5,50 euros - MK2 : 4,60 euros), théâtre (carnet de 4 places : 44 euros, valable dans 19 théâtres)
- Activité piscine : vente de tickets pour Pontoise (2,30 euros) et Jean Taris (1,25 euro)

Service Hygiène et Sécurité - Affaires administratives et financières - poste 11.55
Sélection et achat des CD



Jean Mangin

Service Hygiène et Sécurité - Affaires administratives et financières - poste 11.28
Sélection et achat des CD
Organisation des expositions culturelles



Karen Gautier

Service intérieur - Affaires administratives et financières - poste 15.82
Animation du cours de gym-tonique et self-défense (les lundis au gymnase Amiot de 12h30 à 13h30 - cotisation : 15 euros par an)



Pierre Cheng Shao

Service des Ressources humaines - Affaires administratives et financières - poste 11.25
Sélection des pièces de théâtre proposées à tarif préférentiel



Karima Boulhouchat

Laboratoire de Neuropharmacologie - poste 12.78
Organisation des activités liées à l'enfance : spectacle, sorties, billetterie



Gordana Joaquim